Ar(abes)ques

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2018

88

DOSSIER

L'écosystème des ressources continues

Des collections entre flux et dépôt

PLEINS FEUX SUR • la Bibliothèque historique de la ville de Paris

RETOUR SUR • la Journée d'étude du 47e congrès de l'ADBU

abes
agence bibliographique
de l'enseignement supérieur

(Dossier) L'ÉCOSYSTÈME DES RESSOURCES CONTINUES
Des collections entre flux et dépôt

Les ressources continues (journaux, périodiques sous forme papier ou numérique, sites web, etc.) sont produites, signalées et diffusées par un ensemble de partenaires organisés dans des réseaux complexes et fluctuants, à l'aune de la nature évolutive desdites ressources. C'est cet « écosystème »* d'échanges et de dépendances que, pour ce qui est du monde universitaire et de la recherche, ce dossier se propose d'explorer.

YVES DESRICHARD

* *Merci à Laëtitia Bothorel pour cette analogie.*

04 Pertinence renouvelée de la ressource continue
YVES DESRICHARD

06 Sudoc-PS : la ressource continue signalée au niveau national LAËTITIA BOTHOREL et PIERRE FUNK

08 Le CR40, des collections marquées par leur territoire
VÉRONIQUE SIAUVE et SOPHIE PILAIRE

09 Les périodiques juridiques : le regard de la bibliothèque Cujas HÉLÈNE BESNIER et ALIX MÉRAT

10 PCP Midi-Pyrénées : dix ans de coopération pour les périodiques en région MONTSERRAT SANCHEZ

12 Pourquoi un PCP pour les revues de mathématiques ?
JULIE JANODY

13 Les outils du CTLes, opérateur national et coanimateur des PCP JEAN-LOUIS BARAGGIOLI

14 Le site Presse locale ancienne : au fil des Unes d'antan
VALÉRIE LOUISON

16 • Cidemis : le circuit ISSN sans papier PIERRE FUNK
• Colodus : gérer plus simplement ses exemplaires dans le Sudoc CHRISTOPHE PARRAUD

17 Des services web pour être autonome LAËTITIA BOTHOREL

18 ISTEX : une nouvelle corde à son ARK
PASCALE VIOT et NICOLAS THOUVENIN

20 Signaler ISTEX, le bon gros géant
YANN NICOLAS

21 • BACON et les bouquets bien garnis BENJAMIN BOBER
• CERCLES : les collections électroniques, c'est le bouquet !
JULIE LEMPEREUR et ILHEM ADDOUN

22 À propos de la révision de la norme ISO 3297 et de la publication des données ISSN GAËLLE BÉQUET

24 • La bibliodiversité en pratique : Episciences.org
CHRISTINE BERTHAUD
• À Clermont-Ferrand et à Bordeaux : des revues coconstruites YVES DESRICHARD

25 (Actualités)

26 (Pleins feux sur...)

La Bibliothèque historique de la ville de Paris : les enjeux d'une rénovation

© Anne-Sophie Chassard/BHVP

28 (Portrait)

Ar(abes)ques
REVUE TRIMESTRIELLE DE L'AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
227, avenue du Professeur-Jean-Louis-Viala, CS 84308, 34193 Montpellier cedex 5 - Tél. 04 67 54 84 10 / Fax 04 67 54 84 14 / www.abes.fr
Directeur de la publication : David Aymonin. Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction : Danièle Stantcheva (dstantcheva.abes@free.fr).
Comité de rédaction : Yves Desrichard, Jean-Marie Feurtet, Christine Fleury, Philippe Le Pape, Maryse Picard, Laurent Piquemal, Marie-Pierre Roux, Bertrand Thomas.
Conception graphique : Anne Ladevie (anneladevie.com). Impression : Pure Impression
Couverture : Pixo7000/Flickr (CC BY-NC-ND 2.0) - *https://www.flickr.com/photos/pixo7000/9010206548*

Revue publiée sous licence Creative Commons CC BY-ND 2.0 (Paternité - Pas de modifications) sauf pour les images qui peuvent êtres soumises à des licences différentes ou à des copyrights.
Les opinions exprimées dans* Arabesques *n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ISSN (papier) 1269-0589 / ISSN (web) 2108-7016

Sous les pavés… un continent

Pour éclairer ce début d'année 2018, le comité de rédaction d'*Arabesques* – mâtin quel journal ! – a décidé de consacrer cette livraison à l'Everest de la technique bibliothéconomique : la gestion des ressources continues, autrefois appelées publications en série, et encore avant cela périodiques.

Pourquoi un Everest ? La nature même des publications en série, autrefois imprimées, aujourd'hui imprimées et numériques, en font un objet extrêmement complexe à décrire, à suivre dans ses évolutions, à acquérir, à ranger et classer, à conserver, à chercher, à trouver et à communiquer. Les périodiques sont des objets capricieux et fragiles qui adorent changer de titre, d'éditeur, de périodicité, s'arrêtent, renaissent, sont trop chers, se perdent en route, ne tiennent pas debout en rayon, pèsent jusqu'à 80 kilogrammes par mètre linéaire, même avant reliure, et occupent souvent des kilomètres de rayonnage. Et quand en plus il y a des lacunes dans une collection…

« Qui veut gérer une collection de ressources continues doit abandonner toute illusion : ce sera forcément un travail de titan ! »

Qui veut gérer une collection de ressources continues doit donc abandonner toute illusion : ce sera un travail de titan, qui demandera autant de ténacité que de force mentale et physique ainsi qu'une organisation parfaite, sans oublier un colossal budget d'acquisition et de matériel.

Mais que de richesses dans ces ressources qui racontent l'activité humaine comme elle naît ! Chaque fascicule d'un périodique, chaque livraison d'une revue reflète un instant de la pensée et de la vie des hommes, sans filtre et sans recul. Quelle que soit la valeur morale ou culturelle de la publication au moment de sa création, il s'agit *ipso facto* d'un matériau historique, d'un artefact précieux qui justifie les soins que lui prodiguent ceux dont le métier est de conserver la mémoire des civilisations, c'est-à-dire les bibliothécaires.

De plus – extension du domaine de la lutte ! –, depuis qu'Internet a changé nos vies, la nature des publications continues s'est modifiée au point de devenir « liquide », comme l'indique Yves Desrichard, que nous remercions pour la coordination de ce numéro. Sous ce vocable se cachent de nombreux concepts qui disent tous à peu près la même chose : l'accélération et l'accroissement de la publication, la plasticité des supports, l'interconnexion entre le papier et le numérique, la diversification des modèles de publication (épi-revues, Freemium…), autant de phénomènes qui rendent les ressources continues toujours plus complexes à collecter, décrire et conserver.

Chaque article du présent *Arabesques* révèle les aspects souvent méconnus de leur gestion courante et professionnelle dans nos bibliothèques. Que de temps et de compétences faut-il pour assurer cette mission ! Et quels outils sophistiqués sont nécessaires pour y parvenir ! Du bulletinage des fascicules au désherbage des périodiques, du signalement partagé des collections hybrides papier- électroniques aux traitements de masse de millions d'articles électroniques, je vous invite à redécouvrir ce continent et, pourquoi pas, à y développer vous aussi vos talents.

Très bonne année 2018 !

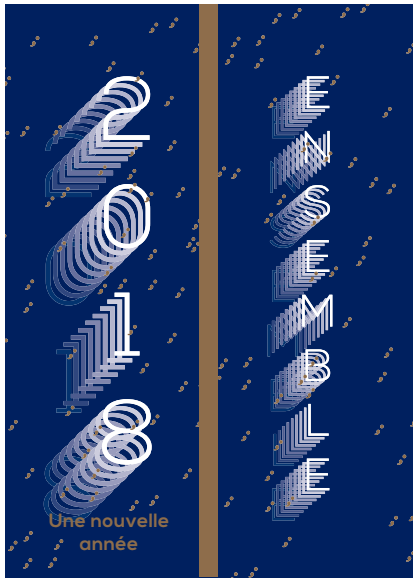

David Aymonin
Directeur de l'Abes

Pertinence renouvelée *de la ressource continue*

Si les volumétries de collections imprimées conservées en bibliothèques décroissent, la notion de « ressource continue », en englobant l'univers mouvant – « liquide » comme l'est la modernité – des formes électroniques des publications en série, oblige à repenser les données et leur manipulation et les frontières entre contenu et signalement.

Le constat est à la fois étonnant et rassurant : la pertinence de la « ressource continue », de la revue, du journal, perdure dans le monde d'Internet, en tout cas dans le monde de la documentation scientifique et de recherche qui est le nôtre. Le cadencement régulier de parution n'a pas disparu à l'ère du « tout tout de suite » et, pour les chercheurs comme pour les éditeurs, le rassemblement, dans un même numéro, une sorte de « lieu virtuel » qui pourrait paraître aujourd'hui incongru[1], de contributions hétérogènes de différents auteurs, sur différents sujets, même si liées par des forces thématiques, *a toujours lieu d'être*. Mieux, il y a, pour ce qui est des revues, un désir toujours aussi fort de création, qu'on demande, parfois, aux bibliothèques et aux organismes documentaires d'accompagner.

Il y a toujours eu beaucoup de revues à gérer en bibliothèque. Mais, indéniablement, l'avènement numérique, s'il a allégé certaines tâches – aux fichiers de bulletinage propres à chaque établissement peut se substituer une sorte de « bulletinage instantané et partagé » – en a complexifié d'autres, obligeant les professionnels à des externalisations de plus en plus délicates : pour acquérir bien sûr (consortia), pour gérer (ERMS), et même pour chercher (outils de découverte)… et pour trouver (résolveurs de liens).

À cette complexité propre aux revues en ligne s'ajoute, pour les bibliothèques, la nécessité de gérer une double transition : d'une part, celle qui voit les revues courantes délaisser, dans des proportions de plus en plus importantes, le support papier pour le tout-numérique ; et, d'autre part, celle qui engage les établissements ou les éditeurs dans des campagnes de numérisation massives des collections papier accumulées au fil des siècles. Il faut accompagner le déclin du papier et maîtriser la croissance du « en ligne ».

ÉLOGE DE LA RARETÉ RAISONNÉE

On ne saurait contester que, au moins depuis le début du XXIe siècle, la production et l'usage des revues papier sont indéniablement engagés dans une phase de repli qui, dans un souci de bonne gestion, amène les établissements à faire des choix drastiques, prenant en compte les coûts de stockage et de communication de collections complexes, linéairement imposantes et malheureusement souvent lacunaires. Les plans de conservation partagée (PCP), en plein développement, prennent acte de ces évolutions, pour proposer une gestion dynamique de cette conservation. À cette aune, il faut bien accepter le fait que les PCP sont aussi des plans de désherbage partagé, et en peser les bénéfices, au-delà des pulsions conservatoires qui peuvent ici ou là être à l'œuvre. *Less is more* : la concentration de la responsabilité de conservation et de diffusion de titres devenus, par une action concertée, des *unicas,* sur un ou plusieurs établissements, oblige ceux-ci à une attention encore plus rigoureuse aux collections conservées.

Si les volumétries de collections conservées décroissent, cela rend plus important encore la précision de leur description (tant pour ce qui est de leur histoire bibliographique que de la fiabilité des états de collection effectivement conservés) et le comblement des lacunes par dons et échanges.

On peut même penser que l'activité de prêt entre bibliothèques (PEB), en net repli pour ce qui est des ressources continues[2], pourrait bénéficier de cette rareté. Les établissements, désormais dépositaires de collections papier en moindre quantité, passant du *just in case* au *just in time,* auraient plus souvent recours au PEB pour des demandes de titres localisés dans un nombre plus restreint d'établissements. À l'uniformisation parfois imposée de l'offre en ligne répondrait celle de la conservation de collections papier, fragmentée mais optimisée, avec la souplesse d'usage permise par les services numériques de transmission des demandes[3].

PULSION DE GRANULARITÉ À L'ÈRE NUMÉRIQUE

La consultation de ressources continues par les usagers en bibliothèque s'est toujours faite, pour grossir le trait, autour du « malentendu de la granularité ». Pour l'essentiel, l'usager recherche un article, qui se trouve inclus dans le fascicule d'une revue que conserve, et gère, la bibliothèque. Dans le monde papier, l'identification précise de la référence est fondamentale, puisqu'elle contrôle la localisation physique de l'objet recherché. Elle se traduit aussi par une dichotomie assumée entre la recherche

[1] Même si cet historique est parfois contesté, rappelons que la première publication périodique française, *La Gazette de Renaudot*, est créée en 1631.

[2] Sur les quatre dernières années la baisse est d'environ 65 %, incluant il est vrai le retrait de l'Inist à partir de 2014.

[3] Sans faire abstraction hélas des contraintes juridiques et financières qui pèsent sur ces services.

du contenu et celle de son support, gérée comme telle par les bibliothèques. Le passage du papier au numérique a forcément brouillé cette frontière, en amplifiant la pulsion de granularité. Si tout va bien, l'usager cherche, et trouve, son article, sans plus avoir à franchir de barrière matérielle, et en s'affranchissant, dans un système correctement géré, des barrières techniques, financières, qui peuvent exister entre l'objet de sa recherche et son assouvissement. Cette facilité apparente est bien évidemment trompeuse, et présenterait comme seconds les soucis de gestion bibliographique dans l'univers en ligne.

Car à la granularité de l'objet de recherche (l'article) répond la segmentation des outils de sa gestion, des liens ménagés entre l'article et le fascicule[4], entre le fascicule et l'entité bibliographique, entre différentes entités bibliographiques, relations que recouvre en partie la notion de « généalogie ». La précision de cette gestion généalogique est d'autant plus cruciale qu'elle est, d'une manière de plus en plus assumée, elle-même numérique.

En effet, les volumétries induites par le numérique, si on veut préserver la souplesse d'usage évoquée plus haut, ne permettent plus de travailler autrement que dans le souci d'une automatisation maximale. Il faut penser autrement les données et leur manipulation, substituer à l'expertise humaine des algorithmes de plus en plus complexes. Dans cet élan, les frontières traditionnelles entre le contenu et son signalement s'estompent, et sont sans doute amenées à disparaître. Entre l'article et le fascicule, la limite, notamment pour ce qui est des métadonnées, devient floue, voire non appropriée.

GÉNÉALOGIE INSTABLE DES ÉTATS DE COLLECTION

Dans le monde numérique, aux nécessités de la gestion généalogique de la ressource bibliographique s'ajoute désormais celle de sa disponibilité – qu'il faut gérer dans le temps court comme dans le temps long. Là où la revue papier, une fois acquise, était immédiatement et définitivement utilisable, là où les premières revues sous forme numérique étaient immédiatement – mais pas forcément définitivement – accessibles, les modèles économiques du numérique au XXIe siècle imposent des temporalités de disponibilité complexes et enchevêtrées : embargo total ou partiel sur plusieurs années ou plusieurs numéros, modèles hybrides de disponibilité (modèle Freemium), contraintes de disponibilité en ligne liées à la disponibilité sous forme papier, libre accès plus ou moins étendu, archivage après désabonnement, etc. Or, là où la généalogie bibliographique est stable une fois actée, la généalogie de disponibilité est mouvante, à la merci de choix politiques, économiques, documentaires, intellectuels, que les établissements ne maîtrisent pas, mais qu'ils doivent prendre en compte pour préserver la continuité de service.

Source : gallica.bnf.fr/BnF

Cette disponibilité a une vie propre et contingente, largement indépendante du « récit bibliographique » de la revue elle-même.

AVÈNEMENT DES COLLECTIONS LIQUIDES ?

Le sociologue récemment disparu Zygmunt Bauman a popularisé, à la fin du XXe siècle, le concept de « société liquide ». Dans ce type de société, les situations dans lesquelles les hommes et les femmes se trouvent et agissent se modifient avant même que leurs façons d'agir ne réussissent à se consolider en procédures et habitudes. Autrement dit, les composantes de la société évoluent plus vite que l'apprentissage et la maîtrise de ces composantes par ceux et celles qui (pourtant) la forment.

Le risque existe d'une « documentation liquide », surtout pour ce qui est des ressources continues. Les rythmes d'accélération de la production éditoriale, des techniques qui conditionnent son existence, des économies qui l'ordonnent, mais aussi l'accélération des exigences des usagers obligent les bibliothèques à des accommodements de plus en plus rapides à des évolutions sur lesquelles elles ont rarement une emprise.

Mais c'est, aussi, ce qui rend plus stimulant les travaux engagés sur les ressources continues. Se trouver à la confluence d'intérêts contradictoires, de stratégies parfois concurrentes, suscite une attention renouvelée à l'évolution des modèles bibliographiques et d'accès, de la nature et de la consistance des données et des métadonnées, dans le but finalement trivial et essentiel qui est l'ontologie de nos missions : que celui ou celle qui cherche, trouve.

Yves Desrichard
Responsable du service Ressources continues, Abes
desrichard@abes.fr

[4] Terme d'usage, dont la pertinence dans le monde numérique pourrait faire débat.

Comment le Système universitaire de documentation-publications en série coordonne-t-il le signalement des ressources continues en France ? Une vue d'ensemble sur son histoire, ses missions, ses membres et partenaires, ainsi que sur ses principaux outils.

1 Sudoc-PS : *la ressource continue signalée au niveau national*

Le réseau Sudoc-PS coordonne le signalement des ressources continues dans le catalogue Sudoc. L'étendue de son périmètre permet de signaler les collections des bibliothèques dites « déployées » dans le réseau Sudoc, mais aussi des bibliothèques hors enseignement supérieur (bibliothèques municipales, associatives, d'entreprise, de musées, centres d'archives, etc.).

LES CATALOGUES ABSORBÉS

Le Sudoc-PS s'inscrit dans une histoire qui remonte aux années 1950. C'est en effet l'héritier du CCN-PS, catalogue collectif national des publications en série, ouvert en janvier 1983. Et le CCN-PS était lui-même l'héritier de trois catalogues de natures diverses :

- l'Inventaire permanent des périodiques étrangers en cours (IPPEC), mis en place en 1953, publié sous forme de volumes imprimés jusqu'en 1983 ;
- Agape[1], mis en place comme catalogue des périodiques de la section sciences de la bibliothèque de l'Université de Nice en 1971, et qui se développe en 17 groupes régionaux ou thématiques – totalisant avant son absorption environ 150 000 collections de périodiques répertoriés ;
- et, enfin, le Catalogue des périodiques informatisés (CPI), catalogue collectif de périodiques de l'Isère, mis en place par l'Université de Grenoble – cette dernière étant pionnière dans l'informatisation des bibliothèques avec l'élaboration, dès 1968, du format Monocle[2], ancêtre des formats MARC.

Le CCN-PS s'efforce de reprendre « le meilleur » de chacun des catalogues absorbés. Il emprunte au CPI l'usage d'un format bibliographique, et à Agape celui d'une organisation en trois niveaux : un Centre national (CN-CCN), des centres régionaux (CR-CCN) avec un responsable par centre. Un centre regroupe les bibliothèques d'une académie, sauf en Ile-de-France, ou (considérant le nombre d'établissements concernés) les centres sont thématiques, et des bibliothèques membres. Le centre national emploie dix personnes, les centres régionaux sont à ce moment-là au nombre de 32, dont 10 pour l'Ile de France. Chaque bibliothèque est identifiée par un identifiant unique, ancêtre du RCR, le RBCCN[3].

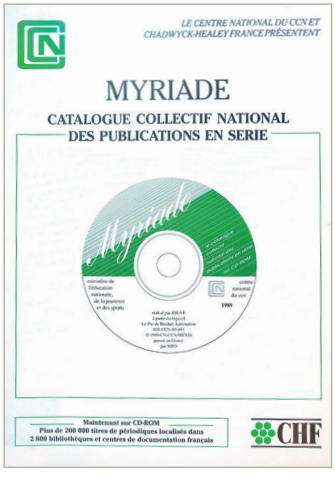

Le CCN sur CD-ROM, en 1989.

L'ALLÈGEMENT DU CIRCUIT ISSN

Dès l'origine, le CCN-PS est alimenté par des notices en provenance de ce qu'on n'appelle pas encore un « réservoir bibliographique », celui du Centre international de l'ISSN (CIEPS), créé officiellement à Paris en 1976, en vertu d'un accord signé entre l'Unesco et la France – État hôte du Centre international – dans le cadre du programme de l'Unesco d'accès universel aux documents.

En retour, le CCN-PS alimente le « circuit ISSN », circuit de signalement à ISSN des publications en série (on ne parle pas encore de « ressources continues »). Par ce biais, les membres du réseau transmettent à ISSN France (géré par ce qui est devenu la Bibliothèque nationale de France) et aux autres centres nationaux leurs demandes de création de nouvelles notices ou de modification de notices existantes.

Géré depuis le début avec l'envoi (lourd et fastidieux) de bordereaux papier, et des justificatifs correspondant aux demandes, ce circuit l'est désormais de manière entièrement numérisée et informatisée via l'application CIDEMIS (voir l'encadré correspondant p.16). Les centres régionaux effectuent la saisie des données bibliographiques si elles ne sont pas déjà enregistrées dans le catalogue, puis transmettent les demandes accompagnées de pièces justificatives pour l'attribution d'un numéro ISSN.

LA STRUCTURATION DU RÉSEAU SUDOC-PS

L'Abes, créée par décret au 1er janvier 1995, reprend les activités et le personnel du Centre national du CCN. La structuration du réseau avec les centres régionaux, reste inchangée. Surtout, après discussion, le « pluralisme » des bibliothèques membres est préservé : même si le Sudoc proprement dit, comme le nom de l'Abes l'indique, intéresse uniquement les bibliothèques d'enseignement supérieur et de recherche, les autres types de bibliothèques, et notamment les bibliothèques relevant des collectivités territoriales, pourront continuer à alimenter le catalogue – uniquement pour ce qui est de leurs publications en série. Les centres régionaux du CCN deviennent les centres régionaux Sudoc-PS. Aujourd'hui, le réseau Sudoc-PS est organisé en 32 centres régionaux (CR) et piloté par l'Abes. Il est composé de 3 000 bibliothèques, dont 1 500 bibliothèques dites « déployées » (qui relèvent du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et qui signalent l'ensemble de leurs collections dans le Sudoc – tous types de documents confondus), et de 1 500 bibliothèques dites « non déployées » (tous types de bibliothèques) qui ont passé une convention avec le centre régional dont elles relèvent afin de signaler leurs publications en série dans le Sudoc.

[1] Application de la gestion automatisée aux périodiques.

[2] Mise en ordinateur d'une notice catalographique de livre.

[3] Répertoire des bibliothèques du Catalogue collectif national.

Interlocuteurs privilégiés de l'Abes pour l'organisation du Sudoc-PS, les responsables des centres régionaux sont les pivots du réseau, intermédiaires entre l'Abes et les bibliothèques membres. Leurs missions recouvrent l'ensemble des activités liées à l'administration des données (bibliographiques et de localisation) pour les établissements non déployés. Au-delà de leur rôle d'expert technique, une part importante de leur activité est consacrée à l'animation, la prospection et à la formation du réseau.

LE CONVENTIONNEMENT SUR OBJECTIFS

L'activité des centres régionaux du SudocPS était auparavant presque exclusivement (à 82 %) financée sur la base de critères quantitatifs, concernant l'activité strictement bibliographique. Depuis 2012, un nouveau dispositif de conventionnement sur objectifs a été mis en place afin de dynamiser et rendre plus visible le réseau Sudoc-PS en prenant mieux en compte les projets structurels menés par les centres. Les conventions sont établies pour trois années, et doivent inclure un certain nombre de projets à mener à bien – projets pour lesquels les centres obtiennent les financements demandés, qui font l'objet d'une évaluation annuelle. La troisième vague de ce conventionnement va se concrétiser sur les années 2018-2020, pour lesquelles l'Abes financera grâce à une subvention du MESRI les projets des centres à hauteur d'un peu plus de 200 000 euros par an.

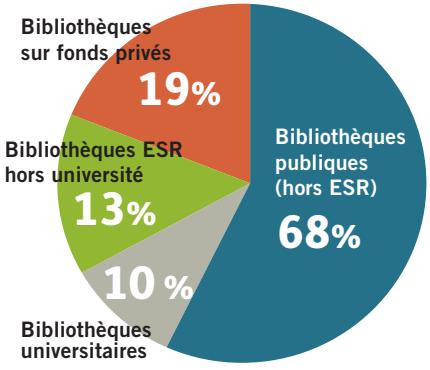

TYPOLOGIE DES BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU SUDOC-PS

EN CHIFFRES (données 2016)

QUELQUES STATISTIQUES SUR LE SUDOC ET LES RESSOURCES CONTINUES.

- **519 387 notices bibliographiques localisées (bibliothèques déployées et bibliothèques non déployées)**
- **1 747 289 de localisations dont 364 756 dans des bibliothèques non déployées**
- **3 012 bibliothèques dont 1 486 bibliothèques non déployées.**

LES PCP ET LES OUTILS DE L'ABES

Les collections de périodiques imprimés constituent une source documentaire d'une grande richesse dans la circulation du savoir. Cependant, ces collections sont complexes à gérer pour plusieurs raisons : elles nécessitent d'importants espaces de stockage ; elles sont imprimées sur un support papier souvent fragile ; l'extrême diversité des titres rend impossible l'exhaustivité de la couverture documentaire par un seul établissement.
Afin de garantir à l'usager l'accessibilité à ces collections, certains centres de ressources ont décidé de répartir entre eux les charges d'abonnement et de conservation de ces publications, par le biais de Plans de conservation partagée. De nombreux plans ont été mis en place, généralistes ou spécialisés, locaux ou nationaux, avec des objectifs affichés divers : rationalisation et/ou valorisation des collections, etc. Depuis 2015, le CTLes s'est vu attribuer la mission d'opérateur national pour les PCP et copilote, avec des établissements universitaires, de nouveaux plans thématiques afin de valoriser et préserver certains gisements documentaires dans le cadre d'une cartographie nationale souhaitée par le GIS CollEx-Persée.
Pour accompagner cette problématique, inexistante au moment de la création du Sudoc-PS, l'Abes a mis en œuvre un certain nombre d'outils qui prennent en compte des PCP dans le signalement et la localisation des collections. De nouvelles métadonnées ont enrichi le format d'exemplaires, pour autoriser une gestion plus fine des lacunes signalées dans les collections (granularité indispensable pour décider avec rigueur et précision des critères de conservation/désherbage des collections partagées). Ainsi : le statut du pôle de conservation, dès lors que le titre concerné est inscrit à un PCP, peut être indiqué.

Source : Bibliothèque nationale de France, département Fonds du service reproduction, Z-AUDEOUD

Une du *Courrier français*, 18 octobre 1906.

Véritable outil de pilotage et d'aide à la décision pour les gestionnaires et les participants de PCP, l'application Périscope permet d'établir avec fiabilité des comparaisons d'états de collections, selon un certain nombre de critères de recherche et de sélection, tirant partie de la richesse des métadonnées créées par le réseau (sur Périscope, voir p.17).

REJOINDRE LE RÉSEAU SUDOC-PS

Toute bibliothèque possédant des collections de publications en série spécialisées est invitée à rejoindre le réseau Sudoc-PS en contactant le responsable CR de son périmètre (l'annuaire est disponible sur le site de l'Abes). Participer à ce réseau comporte des avantages certains : en premier lieu, pouvoir échanger avec des collègues experts sur les problématiques spécifiques des publications en série ; ensuite, rendre visible son centre de ressources et son catalogue en l'interconnectant avec d'autres catalogues ou bases de données (voir, par exemple, le site Presse locale ancienne de la BnF, p.14) ; et enfin, bénéficier de données de qualité produites par le catalogage partagé et l'alignement avec le Registre de l'ISSN. Adhérer au Sudoc-PS, en trois mots, c'est : produire, exposer, récupérer – bref, intégrer un écosystème durable et vertueux.

Laëtitia Bothorel
et Pierre Funk
Pour le service Ressources continues
Département Métadonnées
et Services aux réseaux, Abes
laetitia.bothorel@abes.fr
pierre.funk@abes.fr

Le CR40, *des collections marquées par leur territoire*

Université de Limoges

La diversité des établissements appartenant au réseau du CR40 en Limousin constitue une richesse valorisée à travers un travail sur les périodiques régionaux et les *unica*. Un centre petit, mais dynamique !

Hébergé par le SCD de l'Université de Limoges, le Centre limousin de signalement des publications en série (CR40)[1] dessert les trois départements de l'ancienne région Limousin (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne). Le réseau est constitué de 61 bibliothèques, dont 43 non déployées, qui ont signalé à ce jour 10 400 titres (13 900 localisations) dans le Sudoc-PS. C'est un ensemble très diversifié, qui détient un nombre important de collections patrimoniales et d'*unica* (2 000 *unica,* soit 18 % du total des titres signalés à ce jour).

L'ACCENT PORTÉ SUR LES TITRES RÉGIONAUX

Depuis la mise en place des conventions sur objectifs avec l'Abes, nos principales missions sont axées sur la conservation partagée et le signalement des périodiques régionaux.
Un premier volet a concerné les titres généralistes (183 titres, 16 pôles de conservation). L'objectif était de dédoublonner et désherber des titres massivement présents. Le CR40 organise chaque année les transferts de collections entre établissements, notamment des pôles associés vers les pôles de conservation. Cela permet de maintenir le lien avec les collègues en charge du PCP et de suivre au plus près leurs activités de don et de pilon. Le deuxième volet, en cours, portera sur les titres régionaux et les titres de niveau recherche. Le CR40 a entrepris le recensement exhaustif des titres régionaux dans le Sudoc, et entamé un chantier qualité sur les notices existantes : corrections (dates de publication, ajout des zones de liens collections et auteurs), enrichissements par ajout d'une indexation Rameau (indexation thématique, subdivisions géographiques et chronologiques). Cette indexation a en outre permis de caractériser plusieurs ensembles significatifs : presse politique ou syndicale, presse religieuse, sociétés de secours mutuel, thématiques spécifiques au Limousin telles que la presse occitane, l'élevage, l'émigration limousine au XIXe siècle, l'économie de la céramique. Nous avons également signalé l'existence d'une version numérisée en zone 325, et précisé l'état de collection des versions en ligne. À ce jour, plus de 1 500 notices ont été corrigées et enrichies[2]. Ce travail contribue à la connaissance prosopographique des personnels politiques, intellectuels et civils.
Dans le cadre de la nouvelle convention sur objectifs 2018-2020, nous envisageons de poursuivre la valorisation des collections régionales, rares ou spécifiques, en particulier celles du Dépôt légal imprimeur de Limoges (3 000 titres) et des archives départementales ou municipales. Il est aussi prévu de renforcer notre communication interne (journée d'échanges avec le réseau) et en direction des chercheurs (journée d'études avec les sociétés savantes et les laboratoires universitaires). Le CR40 devra tisser des liens avec de nouveaux partenaires issus de l'organisation de la région Nouvelle-Aquitaine (ARL[3] et DRAC). Enfin, nous projetons d'intégrer les dispositifs nationaux de conservation partagée (CollEx-Persée et plans copilotés par le CTLes), sur des thématiques de recherche propres à la région (céramiques, eau). Dans un contexte de fermeture de centres de documentation, de désabonnements massifs et de désherbage, il est de plus en plus compliqué pour un établissement du réseau de porter la responsabilité d'une conservation pérenne. L'objectif pourrait être, dès lors, de ne plus centrer notre action sur la presse générale.
Rattaché depuis 2017 au service informatique documentaire du SCD, le CR40 fait intervenir un conservateur et deux bibliothécaires assistants des bibliothèques. Cela ne représente que 0,6 ETP car les agents assurent d'autres missions, transversales ou au sein de leurs bibliothèques de rattachement. Il n'est donc pas toujours aisé d'animer le réseau à certaines périodes de l'année, et de coordonner un ensemble d'établissements aux situations très différentes (BM, archives, services hospitaliers, bibliothèques privées) et dispersés sur le territoire. Afin de leur offrir une autonomie, nous formons les structures aux outils de l'Abes, en général très appréciés. La nouvelle convention 2018-2020 permettra le recrutement d'un agent contractuel en capacité de se déplacer sur le réseau, et qui pourra ainsi répondre encore plus finement aux attentes diversifiées de nos partenaires. Bénéficiant de collections rares, pour beaucoup, le CR40 a décidé de mettre en avant les spécificités de son territoire. Elles trouveront sans aucun doute leur place dans les nouveaux PCP nationaux. En effet, il s'agit d'un petit CR qui sait maintenir sa dynamique par les échanges avec son environnement : diversification des professionnels du réseau, concertation avec l'ARL, journées de l'Abes, contacts avec d'autres établissements porteurs. Patrimoniales ou vivantes, ses ressources continues doivent rester au cœur d'un mouvement de valorisation.

Source : SCD de l'université de Limoges

Lemouzi : revue de la Société historique et régionaliste du Bas-Limousin, n° 90, avril 1984.

Véronique Siauve
Responsable du Centre limousin des publications en série, SCD Université de Limoges
veronique.siauve@unilim.fr

Sophie Pilaire
Responsable du service Informatique documentaire, SCD Université de Limoges
sophie.pilaire@unilim.fr

[1] www.unilim.fr/scd/sudoc-ps
[2] https://tinyurl.com/sudocps-limousin
[3] Agence régionale pour le livre et la lecture

Malgré un format adapté à la dématérialisation, et même s'ils n'échappent pas au mouvement général vers l'électronique, les périodiques en sciences juridiques se singularisent. La BIU Cujas, qui détient de riches et anciennes collections – 500 titres vivants en 1914, 1 300 un siècle plus tard – et dont les abonnements en ligne sont très importants, est le témoin de cette évolution singulière de l'édition et des usages.

Les périodiques juridiques : *le regard de la bibliothèque Cujas*

Les ressources continues juridiques recoupent deux grands types de documents : les publications en série et les publications à feuillets mobiles à mises à jour (PFM), tels que les *Juris-classeurs* ou les répertoires Dalloz. Le domaine du droit est particulièrement bien adapté à cette seconde catégorie en raison de l'actualisation continuelle de la réglementation.

Elles présentent également des spécificités de contenu. On distingue trois grandes catégories : la doctrine (écrits des juristes), la jurisprudence (ensemble des décisions de justice) et les textes législatifs.

Enfin, les périodiques de droit français manquent d'outils d'évaluation fiable : pas de réelle bibliométrie ni de facteur d'impact, pas d'*altmetrics* ni de statistiques unifiées. Le droit n'est pas un domaine concurrentiel à l'international : le droit français ne peut se comparer à des publications similaires dans d'autres pays et les éditeurs juridiques français restent très éloignés des pratiques d'évaluation, qui passent donc avant tout par une analyse des usages.

NUMÉRIQUE ET FRACTURES

Sur le plan économique, l'édition imprimée juridique se maintient. Les données de l'Observatoire du dépôt légal[1] montrent une érosion régulière du nombre de titres vivants (10 % en 6 ans, contre 22 % pour l'ensemble du secteur). Les nouveaux titres sont de moins en moins nombreux : 27 en 2015 contre 58 en 2011. Les cessations de parution restent stables (autour d'une quarantaine). Les migrations de titres sur support numérique n'ont guère progressé. Il faut néanmoins noter un détail très intéressant : d'après l'Observatoire, les plus gros déposants de périodiques électroniques en 2016 étaient les éditeurs de publications juridiques, en tête desquels LexisNexis et Wolters Kluwer.

Le numérique est désormais un support incontournable pour les périodiques juridiques. Malgré tout, cette dématérialisation demeure très hétérogène. La législation et la jurisprudence sont de bons exemples d'une dématérialisation totale et gratuite. Par exemple, le *Journal officiel de la République française*, disponible sur Légifrance, n'est presque plus communiqué à la BIU Cujas. Les PFM imprimées, quant à elles, coûteuses et nécessitant une « intercalation », disposent d'un équivalent électronique tout à fait fonctionnel et sont en outre enrichies d'intéressants liens internes et externes, mais leur coût même en ligne demeure important. Pour ces deux exemples, le numérique offre un accès simplifié et enrichi. Les périodiques de doctrine souffrent quant à eux d'une accessibilité à deux vitesses. Pour les archives : d'immenses corpus dans les bibliothèques numériques gratuites comme Gallica ; pour le courant, une offre commerciale payante de qualité mettant à disposition les principaux titres depuis le début des années 1990 ; entre les deux, une offre électronique quasi inexistante, du moins pour le domaine français. Une autre fracture se dessine : le développement d'une offre électronique protéiforme d'une part (*print+online,* bouquets, bases multi-contenus…) chez les plus grands éditeurs ; de l'autre, le retard des petites publications restées exclusivement imprimées (Pedone, par exemple).

La baisse continue des communications de périodiques à la BIU Cujas, tant pour les années récentes que plus anciennes, invite à s'interroger sur l'avenir des périodiques imprimés. Ils se consultent toujours et la stabilité du niveau de PEB est un signe que l'offre imprimée demeure nécessaire : en 2016, la bibliothèque a répondu à 261 demandes émanant du réseau Sudoc, contre 244 en 2013. Elle fournit également à l'étranger et aux établissements non membres du Sudoc[2]. Ce constat incite à ouvrir des chantiers d'envergure. A travers le PCP Droit, il devient possible de mettre en œuvre une rationalisation de la conservation de l'imprimé. Un travail de signalement national des publications en série électronique en droit, souvent uniquement mis en valeur localement par des outils de découverte, permettrait un meilleur accès à l'information juridique.

Hélène Besnier et Alix Mérat
Département des périodiques, BIU Cujas
hbesnier@univ-paris1.fr
amerat@univ-paris1.fr

EN CHIFFRES

LE CENTRE RÉGIONAL DU SUDOC-PS « SCIENCES JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES » (CR 27)
- **Partenaires : 51 bibliothèques déployées, 23 bibliothèques non déployées**
- **Nombre de localisations Sudoc : 22 879 notices**

http://biu-cujas.univ-paris1.fr/fr/CR27

[1] BnF, Archives de l'Observatoire du dépôt légal 2011-2015 : https://tinyurl.com/Archiv-DepotLegal

[2] Sur les dix premiers mois de 2017, la fourniture se ventile de la sorte : 222 demandes Sudoc, 23 demandes hors Sudoc et 55 demandes étrangères.

Dès de sa première année, le PCPP-MP a vu s'engager 38 partenaires, et a compté, au bout de deux ans, plus de 350 titres. Arrivé à un point de maturation et de solidité avéré, il aborde une nouvelle étape de redéploiement, sous l'égide de la nouvelle agence régionale pour le livre, Occitanie Livre & Lecture.

PCP Midi-Pyrénées : *dix ans de coopération pour les périodiques en région*

Les supports documentaires imprimés à parution régulière, sérielle et continue sont le reflet d'un instant de l'histoire dans un domaine précis. Ce type de document pose des problématiques d'organisation de leur gestion car ils demandent une attention particulière et spécialisée, un suivi constant pour leur garantir un espace de vie, de conservation et de valorisation adapté.

Sans préjuger de leur avenir dans un environnement qui tend vers la digitalisation des contenus, il est devenu impératif de développer des dispositifs de collaboration pour assurer une gestion raisonnée des quantités pléthoriques de ces supports complexes. En effet, les périodiques sont par nature encombrants et fragiles. Les plans de conservation partagée permettent de répondre largement aux problématiques de gestion de ces supports et confortent la consolidation des pratiques professionnelles de coopération.

UNE DÉMARCHE CONSULTATIVE À TOUTES LES ÉTAPES

La mission de coopération entre bibliothèques au sein du Centre régional des lettres Midi-Pyrénées assure depuis son origine la tâche de garantir la coordination effective du Plan régional de conservation partagée des périodiques de Midi-Pyrénées (PCPP-MP). Motivé par la volonté de rapprocher des structures confrontées aux mêmes préoccupations de gestion des périodiques, le PCPP-MP a été lancé en janvier 2008, à la suite d'un travail d'identification des collections, d'interrogation et de réflexion entamé dès 2005.

L'objectif du comité de pilotage était simple : favoriser la communication entre les professionnels des établissements documentaires sur le territoire en vue d'établir un programme de coopération pour sauvegarder et parfois éliminer rationnellement les collections des périodiques.

Afin de dessiner les modalités d'investissement des partenaires et définir la méthodologie des actions à mettre en œuvre, divers établissements ont été sollicités pour identifier les collections de périodiques existantes. Ainsi, médiathèques publiques, bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur, bibliothèques spécialisées, services d'archives départementales et municipales, bibliothèques de CE et d'autres établissements documentaires ont exprimé leurs souhaits et ont déclaré leur volonté d'implication avec un engagement conventionnel. La mise en place des orientations du comité de pilotage a été essentielle pour développer les différentes phases d'élargissement du PCPP-MP.

Lors de sa première année de mise en œuvre, 38 partenaires s'engagent dans le PCPP-MP, parmi lesquels 26 établissements assurent la conservation des titres choisis comme axes de la politique de conservation de la région, et 12 établissements associés alimentent les collections à l'appui d'un désherbage raisonné. Une deuxième étape du plan se concrétise en 2009 par l'intégration de 270 nouveaux titres, dont 215 titres spécialisés, 53 titres d'intérêt régional ou local et 2 titres grand public. Le PCPP-MP compte alors un total de 364 titres en seulement deux ans d'existence. En réunissant 47 signataires de la convention de partenariat, la solidité du plan est assurée.

Cependant, en 2011, le comité de pilotage revisite et actualise la liste des titres pour en supprimer certains sur lesquels des établissements s'étaient positionnés alors que leurs collections n'étaient pas significatives.

ÉLARGISSEMENT PROGRESSIF

Les réajustements constants apportés au plan ont encouragé sa progression. La mission de coopération entre bibliothèques s'est alors positionnée comme coordinateur pour apporter un espace de convergence en conférant aux référents de chaque établissement toute autonomie dans l'organisation logistique des transferts.

Au travers d'un travail de mise en réseau qui requiert du temps et exige des moyens, ont été favorisées des avancées dans le signalement, dans l'inventaire et, en parallèle, la mise en lumière des collections jusque-là inconnues.

Dès 2009, avec 364 titres et 47 partenaires, la solidité du plan était assurée, et les réajustements constants ont, depuis, encouragé sa progression.

Fort d'un développement équilibré, le PCPP-MP a aujourd'hui dix ans d'existence, grâce à la vitalité de 66 établissements partenaires, dont 44 assurent la conservation de 538 titres (hors filiations).

La concertation régulière et la mise en place des orientations du comité de pilotage a été essentielle pour développer les différentes phases d'élargissement du plan. Chaque année, le CRL-MP réunit les partenaires pour établir des bilans et concerter les référents au sein des établissements dans le but de décider collectivement des évolutions et identifier les projets moteurs pour l'avenir.

Le travail de coordination de ce plan se développe également avec le soutien du Centre régional Sudoc-PS, qui œuvre techniquement avec les outils mis à disposition

par l'Abes. Le CR Sudoc vient notamment en appui intellectuel dans la vérification des collections et le repérage des nombreuses filiations présentes dans les titres du plan. À ce jour, 753 titres et leurs filiations sont signalés dans le Sudoc pour le PCPP-MP. Aussi, on peut à ce stade souligner la complétude de 171 titres grâce au travail d'actualisation des états de collection réalisés suite à l'investissement des partenaires.

DES ACTIONS CONSACRÉES À LA VALORISATION

La mutualisation et les échanges entre les professionnels de différents horizons ont permis un renforcement des compétences, ouvrant la voie à un travail de réflexion commun et approfondi sur la valorisation du plan. En ce sens, le CRL-MP et son comité de pilotage se sont saisis de la Mission Centenaire de la Première Guerre mondiale pour favoriser la labellisation des actions de valorisation des titres de presse. L'opération collective « 14-18 : mobilisons nos journaux ! » a ainsi vu le jour grâce à l'implication de 15 bibliothèques, services d'archives, musées de Midi-Pyrénées. Dans ce cadre, plusieurs événements faisant un focus sur les titres de presse ancienne pendant la Grande Guerre ont été organisés entre 2014 et 2017.

La réalisation et la gestion courante d'un plan de conservation partagée offrent des avantages certains aux partenaires, mais les met également face à des difficultés. En effet, le travail en réseau permet de rationaliser l'organisation des collections tout en développant des compétences métier qui favorisent la valorisation des périodiques jusqu'à aujourd'hui mal connus dans les établissements documentaires. Néanmoins, la mise en place du plan peut s'avérer plus complexe pour des partenaires confrontés à des logiques de restriction budgétaire les obligeant à arrêter certains abonnements.

Illustration de Thierry Dedieu pour le programme de l'action *« 14-18 : Mobilisons les journaux ».*

C'est pourquoi un des enjeux actuels du PCPP-MP est d'accompagner cette évolution afin de maintenir un équilibre et une cohérence intellectuelle entre les titres qui sont voués à être conservés à l'échelle régionale et nationale.

PERSPECTIVES DE REDÉPLOIEMENT

La logique de coopération et de travail collaboratif favorise la connaissance des cultures professionnelles entre documentalistes, archivistes, bibliothécaires, ainsi que la connaissance des collections et des fonctionnements hors dispositif. Le travail en réseau a permis un gain de place, mais surtout le développement des compétences métier et la valorisation d'un domaine qui jusqu'à aujourd'hui ne bénéficiait pas d'une bonne presse dans les établissements documentaires, tant il est chronophage de traiter ce type de document. Les choix stratégiques réalisés ces dix dernières années montrent qu'une évolution favorable dépend de la qualité des échanges entre les partenaires. Explorer des nouvelles méthodes pour faciliter les échanges dépendra de la capacité à générer des indicateurs justes pour témoigner de l'efficacité d'un plan de conservation de ce patrimoine.

À partir du 1er janvier 2018, la nouvelle et unique agence régionale pour le livre, qui porte le nom d'« Occitanie Livre & Lecture », reprend la coordination du PCPP-MP.

Pour les années à venir, un des objectifs que poursuivra l'agence est d'inciter des nouveaux partenaires à participer à cette logique de coopération. À cette fin, un travail de consultation et d'identification de collections auprès des établissements s'étend à ce nouveau territoire d'Occitanie.

Sachant que le nombre de transferts logistiques de documents du plan diminue en faveur de transferts de titres hors plan et hors partenaires région, la coordination évalue aujourd'hui l'ouverture d'une nouvelle phase de son redéploiement. Une des perspectives est d'expliciter et d'inscrire au plan de nouveaux titres en lien avec des corpus thématiques absents jusqu'ici.

Les enjeux et les interrogations liés aux plans de conservation partagée de périodiques feront l'objet d'études lors de la journée professionnelle qui sera organisée conjointement par le Centre régional Sudoc-PS 46 et Occitanie Livre & Lecture à Toulouse, le 21 juin prochain.

Montserrat Sanchez
Coopération entre bibliothèques, CRL Midi-Pyrénées
m.sanchez@crl-midipyrenees.fr

Expliciter et inscrire au plan de nouveaux titres relevant de corpus thématiques absents jusqu'ici.

EN CHIFFRES

LE PCPP MIDI-PYRÉNÉES EN CHIFFRES
- **66 bibliothèques partenaires**
- **538 titres inscrits au plan hors filiations**
- **171 collections complètes**
- **3221 exemplaires transférés (2016)**

Mise à jour des états de collection : 47 titres inscrits ; 75 titres hors plan

Outil de politique scientifique et documentaire, le PCMath coordonne au niveau national la conservation d'un corpus de périodiques défini par la communauté des mathématiciens, pour qui, plus encore que pour d'autres scientifiques, la préservation des résultats précédemment obtenus est primordiale.

Pourquoi un PCP *pour les revues de mathématiques ?*

PCMath

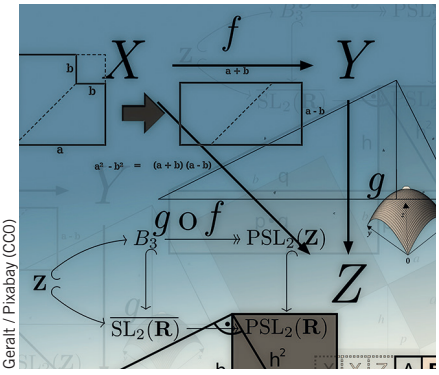

Geralt / Pixabay (CC0)

La documentation, enjeu crucial pour la recherche en mathématiques, représente l'équivalent des grands équipements pour d'autres disciplines scientifiques. Elle est depuis longtemps très structurée par une collaboration constante entre professionnels de l'IST et mathématiciens.

Les mathématiques sont une science « cumulative », où les avancées s'appuient sur un large corpus de résultats précédemment obtenus. Les publications ont une longue durée de vie et leur préservation à long terme est un impératif de premier ordre. Dans le contexte d'une accélération des désabonnements dans des bibliothèques aux budgets contraints, et celui du passage au tout-électronique, l'exigence d'organiser la préservation de ce corpus scientifique s'est imposée rapidement. Dès son origine, en 2012, le PCMath s'est constitué autour d'un postulat scientifique, plus que par nécessité bibliothéconomique. L'objectif premier est de garantir la conservation et l'accessibilité, sur le long terme et pour toute la communauté, de l'ensemble des revues considérées comme le corpus indispensable à la recherche : le gain de mètres linéaires est un des effets du plan, mais il n'en est pas un but.

NE PERDRE AUCUNE MIETTE DE SAVOIR !

Le corpus du PCMath est l'ensemble des revues à conserver et à rendre facilement accessibles pour, idéalement, ne perdre aucun savoir mathématique. C'est un outil de politique scientifique et documentaire, qui comprend des revues pour lesquelles il n'y a pas (encore) de localisation dans les bibliothèques participantes : un des attendus du plan est de trouver de nouveaux participants, et de compléter les collections lacunaires ou orphelines.

Le corpus a été sélectionné par un collège de six mathématiciens participant au comité de pilotage, avec l'appui d'une équipe de bibliothécaires et documentalistes. Des avis extérieurs ont été sollicités pour couvrir l'ensemble des thématiques. Il a été décidé de limiter le corpus, dans un premier temps, aux titres vivants et strictement mathématiques. Les revues aux interfaces, parfois très importantes, seront analysées ultérieurement au regard d'autres plans (en physique, en informatique…). Plusieurs critères (contenu, comités éditoriaux, renommée, bon référencement dans les bases de données) ont permis d'effectuer cette première sélection : 433 titres dans une liste de 950. Le but est d'identifier, pour chaque titre, au moins deux collections complètes en bon état, dont la préservation est confiée à un ou plusieurs pôles de conservation, qui s'engagent à les conserver dans les meilleures conditions et à ne pas les désherber sans concertation préalable, mais aussi à en assurer la diffusion auprès des chercheurs. Pour compléter ces collections « labellisées », les pôles de conservation s'appuient sur des pôles associés.

Pour chaque titre, les participants peuvent choisir de s'engager selon deux modalités : pôle de conservation ou pôle associé. Toute bibliothèque qui possède une collection sur l'un des titres du corpus peut donc participer, au niveau qui convient à sa politique documentaire. Elle signe alors une charte d'adhésion.

Le PCMath est animé par le Réseau national des bibliothèques de mathématiques, avec l'appui des partenaires naturels des PCP nationaux que sont l'Abes et le CTLes. Pour autant, le plan ne repose pas sur les outils du CTLes. Dès ses débuts, alors qu'il n'existait pas encore de PCP d'envergure nationale, le PCMath a utilisé ceux existants, déjà bien implantés dans la communauté mathématique, en particulier le Catalogue fusionné des périodiques de mathématiques (CFP), développé par Mathdoc. L'interopérabilité du CFP avec les outils du CTLes et de l'Abes a été très vite un enjeu. Il est aussi apparu important d'éviter le doublonnage des actions et de rendre visible le travail de signalement du PCMath au niveau national (Sudoc, Périscope). Les imports des états de collection du Sudoc dans le CFP sont désormais opérationnels.

Après une phase de test, le PCMath a bénéficié d'une subvention CollEx en 2016, qui a permis de traiter le premier corpus. Le PCMath a été sélectionné dans la deuxième phase de subventions CollEx-Persée pour 2017-2019 : nous allons continuer la labellisation des collections du premier corpus, élargir le cercle des adhérents, sélectionner un deuxième corpus, et continuer à améliorer le CFP afin de garantir son interopérabilité avec les autres outils nationaux.

Julie Janody
(RNBM) pour le comité de pilotage PCMath
julie.janody@ens.fr

[1] Le CTLes est membre du comité de pilotage.

Toutes les informations utiles :
www.rnbm.org/le-pcmath

EN CHIFFRES

LE PREMIER CORPUS EN CHIFFRES
Il y a actuellement 23 bibliothèques participantes.
Sur les 433 titres traités,
- **251 ont une ou deux collections complètes labellisées**
- **13 titres restent orphelins**
- **182 titres sont encore lacunaires malgré les nombreux transferts effectués**

Le travail reste donc en cours !

Les outils du CTLes, *opérateur national et coanimateur des PCP*

Depuis le lancement de son chantier de la conservation partagée des revues de médecine, le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur coanime douze autres PCP, dont quatre corpus en cours de constitution. Son objectif aujourd'hui : ouvrir sa base de gestion, qui comporte 14 000 titres, aux chercheurs et enseignants-chercheurs.

Le développement des plans de conservation partagée des périodiques sur support imprimé (PCP) a nécessité, dès 2008, la création d'outils spécifiques dédiés, dont le rôle consistait initialement à offrir un support pour les opérations de gestion menées par les bibliothécaires du CTLes et ceux participant au PCP de médecine[1]. Il s'agissait alors d'offrir aux professionnels une plateforme de travail partagée permettant de recueillir toutes les données relatives aux transferts des collections, de formuler des demandes pour combler les collections de référence conservées par les différents pôles de conservation, et de faire le cas échéant des propositions de dons. L'un des objectifs était d'éviter d'avoir recours à une liste de diffusion, qui permet difficilement l'archivage des données. Très vite, ce premier outil a permis d'exploiter des données statistiques mesurant l'activité au sein du réseau.

Le deuxième outil développé, toujours pour les professionnels, est une base de gestion. Celle-ci, accessible librement à partir du site web du CTLes, référence par disciplines les titres retenus dans un PCP. Elle est alimentée par le Sudoc (versements de notices bibliographiques et de données d'exemplaires), mais aussi par les participants au réseau qui y indiquent pour chaque titre l'établissement chargé de la conservation pérenne (pôle de conservation).

QUAND UN TITRE RELÈVE DE PLUSIEURS DISCIPLINES…

Avec le développement en 2012 du PCP des périodiques en Arts du spectacle, et à partir de 2016, des onze nouveaux plans initiés dans le cadre du dispositif CollEx-Persée, il est apparu nécessaire d'ouvrir la base de gestion aux chercheurs et enseignants-chercheurs. C'est une évolution majeure, qui s'inscrit dans l'action « conservation partagée » du dispositif CollEx-Persée. Alors que les PCP coanimés par le CTLes ont vocation à couvrir l'ensemble du territoire national, il s'agit de faire de cette base, qui comporte 14 000 titres, un outil d'aide à la recherche pour les chercheurs et les enseignants-chercheurs. Sur treize PCP, les corpus de quatre d'entre eux sont en cours de constitution par les pilotes scientifiques[2]. Au-delà d'une refonte de l'interface graphique et de l'enrichissement des critères de recherche, le développement attendu pour 2018 concerne le traitement des titres qui peuvent être revendiqués par plusieurs disciplines. Ces titres, aujourd'hui rattachés à un seul PCP, pourront apparaître dans autant de plans que de besoin, dès lors qu'ils concernent plus d'une discipline. Un développement technique sera par ailleurs intégré à l'outil. Il concerne la mise à jour automatisée à un rythme hebdomadaire des données bibliographiques et d'exemplaires. Cette évolution technique répond à une attente des partenaires au sein du réseau. En 2017, une enveloppe de 350 000 € a été déléguée au CTLes par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. La subvention a permis de soutenir l'action de dix PCP (dont celui de mathématiques, qui n'est pas coanimé par le CTLes). Elle permettra, entre autres, de recruter des personnels pour réaliser le récolement complet des titres concernés et de mettre à jour les données d'exemplaires dans le Sudoc. Un accompagnement de la part du CTLes auprès des coanimateurs scientifiques de chaque PCP sera réalisé afin de permettre le rattachement des titres orphelins à un pôle de conservation ou, le cas échéant, leur retrait du corpus. Le nombre de titres orphelins varie d'un PCP à l'autre, mais il représente près de 15 % des corpus retenus pour l'ensemble des plans. Le CTLes intervient aussi dans le cadre de la formation aux outils qui, au gré des renouvellements de personnels, mobilise les équipes de l'établissement. Les fiches de procédures et les différents « modes d'emplois » ne suffisent plus à répondre aux besoins des collègues dans les établissements partenaires. Le développement de PCP dont le coanimateur scientifique est localisé en région rendant onéreuses les formations en présentiel, l'une des solutions consisterait à développer des tutoriels mis en ligne sur la plateforme de travail partagé des PCP.

Source : BNU Strasbourg, NIM15412

Jean-Louis Baraggioli
Directeur du CTLes
jean-louis.baraggioli@ctles.fr

[1] Voir également, dans *Arabesques* n° 80, « Les services du CTLes en évolution ».

[2] PCP coanimés par le CTLes en 2017 : Antiquité, Arts du spectacle, Chimie, Droit, Études italiennes, Géographie et urbanisme, Histoire médiévale, Langues d'Europe balkanique, centrale et orientale, Langues, littératures, civilisation germaniques, Médecine et odontologie, Philosophie, Physique, STAPS.

À titre d'information, l'Abes signale la nomination de Guillaume Niziers comme directeur du CTLes, à compter du 1er janvier 2018.

Le site Presse locale ancienne : *au fil des Unes d'antan*

Afin de faciliter l'accès aux collections françaises de presse locale ancienne et d'intérêt général, la BnF a développé un outil de recherche et de valorisation documentaire, le site Presselocaleancienne, exclusivement consacré aux journaux d'intérêt local parus en France (Outre-Mer compris), des origines à 1944.

Cet outil de coopération nationale a pour vocation de répertorier et de décrire les collections de presse locale ancienne conservées à la BnF, dans les universités et dans tous les établissements culturels territoriaux ainsi que de donner accès aux collections de journaux numérisées, aussi bien de la bibliothèque numérique de la BnF (Gallica et sa rubrique consacrée à la presse locale et régionale[1]) que des bibliothèques numériques d'autres établissements documentaires.

La première gazette référencée par le site, Le *Messager de Fontainebleau,* date de 1623, époque des tout débuts de la presse française. Il faut attendre le XVIIIe siècle pour voir arriver dans les futurs départements français les affiches, annonces et avis divers qui sont les relais immédiats de l'information du pouvoir parisien. Progressivement, des informations locales s'ajoutent, prémices d'une presse locale qui se développera tout au long du XIXe siècle.

Les fonctionnalités du site permettent de localiser les différents lieux de conservation de ces collections, offrant ainsi aux internautes, en plus de l'accès aux titres de journaux numérisés disponibles, un panorama complet et pluraliste de la presse. L'histoire de la presse ancienne exprime sa diversité « dans toute sa liberté », selon les mots de Victor Hugo, lors d'un de ses plaidoyers pour une presse libre devant l'Assemblée législative, le 9 juillet 1850 : « C'est parce que je veux la souveraineté nationale dans toute sa vérité que je veux la presse dans toute sa liberté. » Toutes les tendances politiques s'y affichent, s'y côtoient et s'y affrontent au fil des « Unes ».

[1] http://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/presse-locale-et-regionale

[2] Sur la façon dont s'est constitué le BIPFPIG, on peut consulter l'article de Nathalie Fabry, Valérie Gressel et Véronique Falconnet, paru dans *Arabesques* n° 49 en 2008 (p.4-5).

L'INDÉPENDANT DINANNAIS

Emile THOREUX, Directeur-Rédacteur en Chef

ABONNEMENTS — Six mois — Un an — France, Algérie . . . 2 fr. — 3 fr. 50 — Etranger . . . 3 fr. — 5 fr.

SUPPLEMENT ILLUSTRÉ — Huit pages : CINQ centimes

ANNONCES — Pour la publicité, Prix à forfait. S'adresser à Dinan, 20, rue de l'Horloge. à Paris, 101, rue Richelieu.

1re Année. - N° 2 - Dimanche 24 Juin 1900 | Administration : 20, rue de l'Horloge, DINAN | Paraît chaque semaine

LES ENFANTS GOURMANDS

— P'pa, j'ai pas eu de café... laisse-moi goûter tes moustaches ?

Source : presselocaleancienne.bnf.fr

Une de *L'Indépendant dinannais*, supplément illustré, du 24 juin 1900.

LES VICISSITUDES ÉDITORIALES DES JOURNAUX

Pour parvenir à ce résultat, le site Presse locale ancienne s'est construit en s'appuyant sur :

- les données de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* (BIPFPIG)[2],
- deux catalogues en ligne « vivants », le catalogue général de la BnF et le catalogue collectif des publications en série (Sudoc-PS)[3],
- ainsi que sur un recensement des titres numérisés disponibles sur Gallica et dans les bibliothèques numériques d'autres établissements.

Grâce au numéro ISSN [voir aussi p. 22], donnée pivot entre ces deux catalogues en ligne, le site peut interroger simultanément les web services de l'Abes et le catalogue général de la BnF. Sont ainsi accessibles la localisation des établissements conservant dans leurs collections des titres de presse ancienne référencés au Sudoc, les données d'exemplaire de la BnF, et les informations bibliographiques décrivant ces journaux.

Il convient de noter que les fonctionnalités du site Presse locale ancienne ne permettent pas la recherche dans le texte des journaux numérisés. En revanche, il n'en constitue pas moins une bibliographie en ligne de référence pour ce qui concerne les collections de presse locale ancienne et d'intérêt général : c'est la version web du BIPFPIG.

EN CHIFFRES

75 départements couverts,
29 892 journaux décrits,
dont 3 265 journaux numérisés
(au 7/11/2017)

Le site Presse locale ancienne contient les notices issues des volumes BIPFPIG parus depuis au moins deux ans.
• 10 % de journaux numérisés, dont 63 % ne sont pas sur Gallica
• 2 773 images de manchettes de journaux (première de couverture)
• 363 articles dans les « rubriques d'aide »
Fréquentation : 87 000 pages vues par mois, environ 500 visiteurs uniques par jour

L'internaute se voit offrir des services entièrement gratuits, mettant l'accent sur la complémentarité des collections conservées dans les différents établissements documentaires et culturels sur tout le territoire français. Pour chaque titre de presse référencé, qu'il soit ou non numérisé, une notice bibliographique est consultable et la généalogie du journal y est retracée au fil de ses vicissitudes éditoriales[4] : variantes et changements de titre, supplément illustré, autre édition locale, reprise et fusion, suspension de parution par arrêté préfectoral, etc.

ILS N'ÉTAIENT PAS DANS LE BIPFPIG : 2 200 TITRES AVANT 1865

Depuis sa mise en ligne, le site ne cesse de se développer tant par ses aspects techniques que par son éditorialisation. Chaque semaine sont mises en ligne de nouvelles notices bibliographiques et données locales, de nouveaux titres de presse ancienne numérisés, ou, à travers la rubrique « Nouveau ! », des articles divers permettant à l'internaute de mieux appréhender et connaître ces ressources continues. Cet enrichissement permanent est le fruit d'un véritable travail collaboratif entre les différents acteurs et professionnels de la documentation. Rappelons ici que pour la réalisation de Presse locale ancienne, 2 200 notices de titres de journaux parus avant 1865 et qui n'étaient pas couverts par les volumes papier correspondants du BIPFPIG ont été ajoutées. En effet, pour certains titres, la BnF détient peu d'informations (donnée locale indisponible, pas de collection à la BnF – localisation hors BnF non interrogeable à cause, par exemple, d'une absence de numéro ISSN –, titre n'ayant pas de collection connue). Un travail d'exemplarisation, de demande de corrections de notices bibliographiques et de signalement est réalisé directement par les responsables de centre régional Sudoc-PS, ou par les établissements détenteurs d'un fascicule d'un titre paru avant 1865 et/ou mentionné par le site, mais caractérisé comme « Pas de collection connue », aide à la complétude, à la diffusion et à la valorisation des données et des métadonnées liées aux collections de presse locale ancienne.
Ainsi, en étant membre actif du réseau Sudoc-PS, et en effectuant des signalements spontanés de nouveaux titres de journaux numérisés accessibles en ligne et, pour les titres numérisés non détenteurs d'ISSN « papier », *via* Cidemis [voir aussi p.16], chacun de nous contribue à l'accroissement du corpus Presse locale ancienne.

Valérie Louison-Oudot
Coordonnatrice scientifique de la coopération avec des réseaux territoriaux spécifiques
Département de la coopération, BnF
valerie.louison@bnf.fr

[3] http://presselocaleancienne.bnf.fr/html/collections-papier

[4] Voir, à titre d'exemple, *Le Phare de la Loire,* principal quotidien nantais durant près d'un siècle et demi qui a connu, avant de disparaître après la Seconde Guerre mondiale, une histoire politique et journalistique fort mouvementée (http://presselocaleancienne.bnf.fr/ark:/12148/cb32839062c)

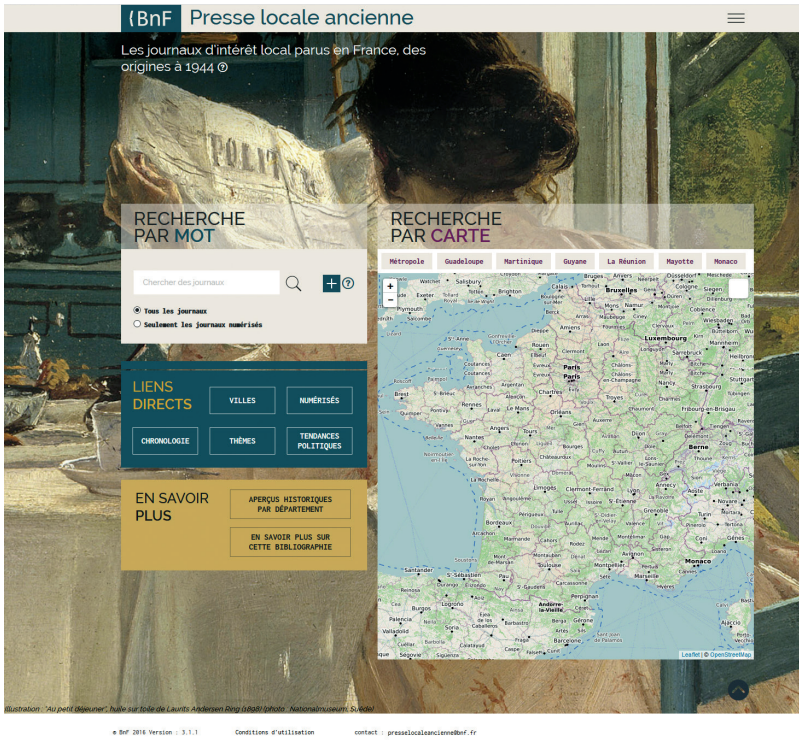

POUR EN SAVOIR PLUS

L'adresse du site : http://presselocaleancienne.bnf.fr
On y trouvera notamment les pages citées plus haut : la liste des organismes qui numérisent les journaux en France (https://tinyurl.com/organismes) et la notice du *Messager* (https://tinyurl.com/GazetFontainebleau).
Les fonctionnalités du site sont exposées dans le billet de blog https://histoirebnf.hypotheses.org/817

Voir aussi, sur Gallica, la rubrique consacrée à la presse locale et régionale (http://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/presse-locale-et-regionale).

OUTILS SERVICES

cidemis

Cidemis : *le circuit ISSN sans papier*

Par son catalogue Sudoc-PS (et auparavant, par le CCN-PS, voir p. 6), l'Abes est étroitement associée au registre de l'ISSN. L'agence importe régulièrement dans son réservoir bibliographique les notices en provenance du registre ; tout aussi régulièrement, elle demande la création ou la modification de notices dans ce registre. Ces demandes empruntaient jusqu'en 2015 un circuit papier, les formulaires s'accompagnant de photocopies des justificatifs. Mais leur nombre augmentait, et les problèmes liés à leur suivi aussi. Le « circuit ISSN » fut repensé. Le 1er juillet 2015, les monceaux de bordereaux laissèrent la place à un *workflow* entièrement automatisé : Cidemis, le Circuit dématérialisé des demandes ISSN.

L'application est utilisée, sur authentification depuis un navigateur web, par tous les intervenants dans la chaîne : catalogueurs, administrateurs de périodiques, responsables des centres régionaux du Sudoc-PS, Abes, centre français de l'ISSN (à la BnF) et autres centres nationaux, centre international de l'ISSN (CIEPS) qui met à jour le registre de l'ISSN. Elle est le résultat du travail mené en commun par l'Abes, qui l'a développée, l'héberge et la maintient, le CIEPS et le Centre français de l'ISSN.

Le gain en temps s'est immédiatement fait sentir : en un an et demi, près de 12 000 demandes ont ainsi été saisies, et plus de la moitié a été traitée. Délais de traitement raccourcis, mais aussi dialogue entre établissements qui conservent les collections et centres ISSN considérablement amélioré : la fluidité des échanges après la prise en main de ce nouvel outil est saluée par tous les acteurs. Le travail dans Cidemis s'effectue maintenant de façon courante. Certains centres régionaux, en prévision de l'arrivée de Cidemis, ont repris les demandes papier antérieures à 2015. Ce travail rétrospectif a donné la mesure de la difficulté de suivi : certaines demandes remontent à une dizaine d'années !

Pierre Funk
Pour le service Ressources continues
Département Métadonnées
et Services aux réseaux, Abes
pierre.funk@abes.fr

colodus

http://colodus.sudoc.fr/

Colodus : *gérer plus simplement ses exemplaires dans le Sudoc*

Ouvert en 2013, Colodus est une application web consacrée à l'exemplarisation des notices bibliographiques du Sudoc. Il s'adresse à tous les acteurs du réseau – Sudoc et Sudoc-PS – habilités à intervenir sur les données des exemplaires de leur établissement.

L'objet de Colodus est de simplifier la saisie des informations de localisation en offrant aux professionnels toutes les possibilités du format de catalogage pour décrire et enrichir les données de leurs exemplaires. Selon son identifiant[1], l'utilisateur accède directement à l'environnement qui convient à son travail : index de recherche, affichage des données et format de catalogage spécifiques. Colodus s'articule en une suite logique d'écrans, depuis la sélection d'une notice jusqu'à celui où s'effectue la gestion des exemplaires. Des fonctionnalités telles que des formulaires de saisie de type standard et personnalisables facilitent la correction et l'enrichissement de toutes les données de signalement. Toutes les interventions sur les données – création et modification, suppression des exemplaires – mettent à jour instantanément la base du Sudoc.

Pour résumer, Colodus est un outil gratuit qui peut utilisé à partir de n'importe quel poste de travail avec accès internet ; il offre un format de catalogage des exemplaires en libellés clairs et des formulaires d'exemplarisation dans le Sudoc ; enfin, il permet d'intervenir sur toutes les données d'exemplaires mais n'autorise aucune intervention au niveau bibliographique des notices du Sudoc.

Colodus est à présent un outil utilisé par l'ensemble des professionnels du Sudoc. Dans le respect des règles propres à la description des exemplaires, il atteint parfaitement son objectif, la gestion simplifiée des données exemplaires dans le Sudoc. Au-delà du service rendu, nos équipes demeurent attentives aux retours des utilisateurs et réfléchissent aux nouvelles fonctionnalités qui répondent à leurs besoins.

Christophe Parraud
Département Métadonnées
et Services aux réseaux, Abes
christophe.parraud@abes.fr

[1] Il s'agit du login CBS : il ouvre les droits et les niveaux d'habilitation du groupe de rattachement.

POUR S'INFORMER ET SE FORMER

- sur le format des données d'exemplaire, le guide méthodologique du Sudoc
http://documentation.abes.fr/sudoc
- plateforme d'autoformation
http://moodle.abes.fr

Des services web *pour être autonome*

Self Sudoc : *exporter des données*

Mise à disposition des responsables de centres régionaux et des coordinateurs Sudoc, l'application SELF Sudoc permet d'éditer les catalogues des publications en série par bibliothèque, données bibliographiques et données d'exemplaires, aux formats PDF, RTF et CSV.

Périscope : *visualiser*

L'application Périscope, développée à l'Abes pour les besoins des gestionnaires de PCP, propose une vue de données extraites du Sudoc. Il s'agit d'un outil full web qui permet notamment la visualisation des états de collection du Sudoc. Elle peut, au demeurant, intéresser tous les professionnels concernés par la gestion des périodiques. Un état de collection est exprimé sous la forme d'une frise chronologique (*timeline*). Des codes couleur renseignent sur le statut de la collection d'un titre, à savoir son état lacunaire ou complet.

Une frise particulière, dite de synthèse, donne une information globale sur la collection d'un titre, dans un périmètre de localisations choisi (arborescence géographique et/ou PCP et/ou liste de RCR déterminée). Cette synthèse peut être décrite comme un état de collection virtuel, qui s'ajuste selon les localisations sélectionnées et renseigne sur le niveau de complétude d'un titre.

L'implémentation de la zone structurée de déclaration de lacunes (zone 959) correctement renseignée apporte un détail d'information supplémentaire et offre désormais des timelines plus précises, le tissage est rendu par l'articulation des zones d'exemplaires 955/959 (E01/L01 pour le format spécifique Sudoc-PS).

Pour faciliter la gestion et le suivi des états de collection, il est possible de basculer sur les notices liées ; les requêtes peuvent être sauvegardées sous forme d'URL stable. Il est par ailleurs possible d'exporter les états de collection sélectionnés dans un format tabulé.

Pour comparer vos collections de périodiques : ***https://periscope.sudoc.fr***

Graphes des métarevues

Derrière la fonctionnalité permettant de rebondir sur les notices liées dans Périscope se trouve le programme « métarevues », qui permet d'agréger en graphes les titres en relation d'un périodique donné. Différentes exploitations de ce programme sont possibles ; la vue « graphique », développée par Dominique Rouger (université Jean-Monnet de Saint-Étienne), offre l'intérêt d'appréhender en un coup d'œil la généalogie d'un titre de périodique – toutes les dynasties ne se valant pas, en termes de complexité… L'on accède à ce service en insérant le PPN souhaité dans l'adresse URL suivante : ***https://periscope.sudoc.fr/metarevue.html?ppn=038440032***

Aller plus loin avec les **web services**

De nombreux web services sont mis à la disposition du réseau (la liste complète se trouve sur le site de l'Abes), citons-en deux incontournables pour faciliter la gestion bibliographique des ressources continues qui viennent en complément des services proposés par SELF Sudoc et Périscope :

- ***www.sudoc.fr/services/issn2ppn :*** renvoie une liste de PPN pour une liste d'ISSN donnée
- ***www.sudoc.fr/services/multiwhere :*** liste les bibliothèques du réseau Sudoc et Sudoc-PS (RCR, nom court, géolocalisation) possédant un document.

L'exploitation de ces web services se verra optimisée via un outil tel que **OpenRefine.**

Le service Ressources continues se tient à votre disposition via le guichet d'assistance ABESstp pour toute demande relative à l'exploitation de vos données de publications en série.

Laëtitia Bothorel
Pour le service Ressources continues
Département Métadonnées et Services aux réseaux, Abes
laetitia.bothorel@abes.fr

OUTILS & SERVICES

Les documents issus des bouquets acquis dans le cadre des négociations ISTEX et disponibles sur la plateforme possèdent un identifiant technique interne de 40 caractères, l'ID ISTEX. Ils ont été enrichis depuis peu par un nouvel identifiant normé, pérenne, gratuit et distribué : l'ARK.

ISTEX : *une nouvelle corde à son ARK*

La réflexion autour de la normalisation des identifiants ISTEX a démarré fin 2015 lors d'une immersion au sein de la BnF. L'objectif était de mieux appréhender la démarche d'attribution et de pérennisation des identifiants des ressources numériques de la BnF. En 2016, la norme ARK (Archival Research Key) était présentée à l'Institut de l'information scientifique et technique (Inist) par Sebastien Peyrard en vue de son implémentation dans les données ISTEX. En effet, bien que le fonds documentaire ISTEX soit composé d'objets possédant majoritairement un DOI pointant vers le document éditeur, l'usage des ARK offre la possibilité d'identifier les documents du fonds, ce qui évite la confusion entre l'identifiant de l'objet d'archive et celui du document original. En outre, par rapport au système *Handle,* l'approche décentralisée, gratuite et sans contrainte technique proposée par le système ARK constitue un avantage déterminant pour s'intégrer au mieux dans une plateforme technique préexistante.

QU'EST-CE QU'UN ARK ?

Il s'agit d'un système d'identifiants basé sur la norme URI, initié, mis en place et maintenu par la CDL[1] et intensivement utilisé par la BnF. On accède au document grâce à une URL ARK composée de deux parties : une première, constituée du protocole d'accès associé à l'adresse du site, qui peut donc être amenée à changer au cours du temps ; une seconde, constituée de l'ARK proprement dit, partie fixe et pérenne composée d'un numéro d'autorité attribué par la CDL, d'un nom ARK et d'un qualificatif de service facultatif.

ORGANISATION DES ARK DANS UN ÉTABLISSEMENT

Un ARK est constitué d'un numéro, le NAAN (Name Assigning Authority Number), attribué par la CDL permettant d'identifier l'institution habilitée (67 375 pour Inist-CNRS). Celle-ci s'engage à garantir l'unicité et la pérennité des identifiants qu'elle produit. Pour y parvenir, la CDL conseille d'introduire la notion de préfixe – ou *subpublisher,* constitué d'une suite de 3 caractères alphanumériques, incrémenté automatiquement sur la base d'un algorithme. Le *subpublisher* caractérise toutes les ressources d'un même jeu de données, d'un même projet, d'un même service. Il permet de définir un périmètre fonctionnel, dans lequel il est possible de créer et d'assurer une unicité des identifiants produits. L'Inist-CNRS a donc développé un registre central[2] pour mémoriser les *subpublishers* et garantir leur unicité et la cohérence du système d'identification. Chaque *subpublisher* est caractérisé par quatre éléments :

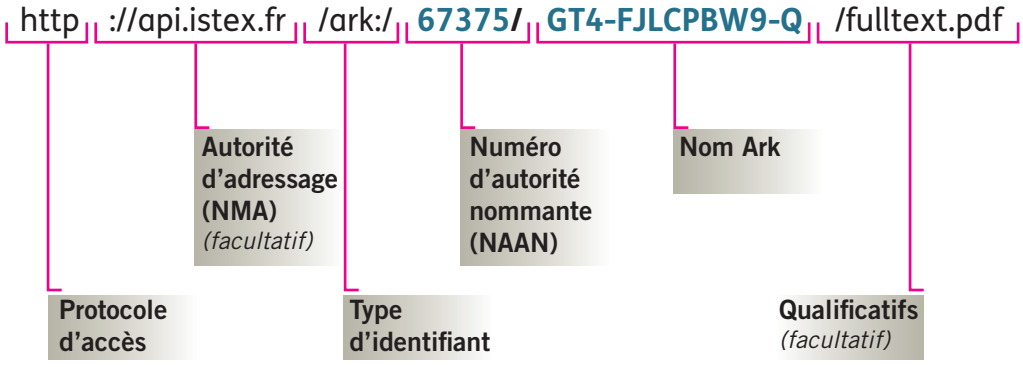

[1] California Digital Library

[2] https://github.com/Inist-CNRS/ezark

[3] http://search.cpan.org/~jak/Noid/noid#NOID_CHECK_DIGIT_ALGORITHM

• un nom (de projet, d'application, de service…),
• un sujet (le nom d'un dépôt, d'une étude, d'un jeu de données),
• une description libre,
• l'URL du service proposant l'accès aux ressources.

Outre le *subpublisher,* le nom ARK est suivi d'un identifiant opaque non séquentiel de 8 caractères alphanumériques et d'un caractère de contrôle permettant d'assurer la validité de l'ARK. L'Inist-CNRS a repris le même algorithme que celui proposé par la CDL, le NCDA *checksum algorithm*[3]. Chaque élément (*subpublisher,* identifiant, caractère contrôle) est séparé par un tiret.

ATTRIBUTION AUTOMATIQUE

Bien qu'il existe un logiciel *open source* (NOID, Nice Opaque Identifiers) qui génère des identifiants et donc potentiellement des ARK en utilisant un paramétrage spécifique, un outil a été développé en interne. Ce développement *ad hoc*[4] se justifie pour les raisons suivantes : le choix d'un nom ARK en trois parties, l'existence d'une plateforme technique d'injection, les besoins de stockage et de sauvegarde de tous les ARK générés, soit plusieurs millions.
À partir du registre central, l'attribution des ARK est réalisée automatiquement : pour les documents, au cœur même de la plateforme ISTEX ; pour les référentiels documentaires, dans l'application Lodex[5].
Avant d'attribuer des ARK aux 19 millions de documents, une première phase a consisté à travailler sur les référentiels documentaires liés aux documents ISTEX. À partir d'une méthode de publication des référentiels, l'attribution des ARK a été expérimentée sur les différentes catégories de classification des documents ISTEX. La méthode a ensuite été validée et généralisée sur plusieurs référentiels consultables et citables au travers du site https://data.istex.fr via leur ARK, comme, par exemple :
Extrait du référentiel des types de documents : https://content-type.data.istex.fr/ark:/67375/XTP-94FB0L8V-T
Extrait du référentiel des catégories Inist-CNRS de documents : https://inist-category.data.istex.fr/ark:/67375/RZL-8WV8N6BQ-7

PROTOTYPE ET MISE EN PRODUCTION

Une fois la méthode éprouvée sur les référentiels, au printemps 2017, une équipe composée de documentalistes et d'informaticiens a développé un prototype d'attribution et d'accès aux documents ISTEX via le protocole HTTPS, associé à l'adresse de la plateforme ISTEX, suivi de la partie pérenne de l'ARK. Il a été décidé d'utiliser plusieurs *subpublishers* : chaque bouquet éditeur ayant été enregistré dans le registre central, les documents ISTEX ne possèdent donc pas tous le même préfixe. Quant au qualificatif, il identifie le document selon sa typologie (fulltext.pdf, fulltext.tei…). Compte tenu de la masse de documents, la mise en production des ARK est réalisée progressivement au fur et à mesure des mises à jour de la plateforme.

CITABILITÉ FACILITÉE, LISIBILITÉ AMÉLIORÉE

L'attribution d'ARK aux objets documentaires offre de nombreux avantages. C'est tout d'abord une norme, utilisée par de nombreuses institutions publiques, qui assigne des identifiants pérennes de façon gratuite et avec une liberté de pratique pour l'autorité nommante. La citabilité est facilitée par une chaîne de caractères plus courte que l'ID ISTEX actuelle. La lisibilité est améliorée par une hiérarchisation bien identifiée dans le Nom ARK. La pérennité, quant à elle, est assurée en interne, contrairement à certains identifiants tel le DOI.
Ce nouveau type d'accès vient en complément de l'accès par ID ISTEX, mais ne le remplacera pas. Ainsi, pour l'utilisateur ayant déjà cité un document ISTEX, l'accès peut se faire sous les deux formes, comme, par exemple :
https://api.istex.fr/document/087661D669BF44CA05AA6CE08ADD6399F6A439C4/fulltext/pdf et
https://api.istex.fr/ark:/67375/GT4-FJLCPBW9-Q/fulltext.pdf
Actuellement, tous les corpus ISTEX sont enregistrés dans le registre de subpublisher (code de 3 caractères), un code de 8 caractères étant en cours d'attribution pour les documents issus de chacun des corpus. Il est donc possible de citer un document avec cette nouvelle URL sachant que la partie la plus courte de l'URL, sans les qualificatifs, permet de connaître l'ensemble des typologies et formats possibles pour un même document : https://api.istex.fr/ark:/67375/GT4-FJLCPBW9-Q
Demain, grâce à la structure hiérarchisée et l'utilisation des qualificatifs, il sera possible non seulement de citer une notice en mods ou en xml, un fulltext en txt ou en pdf, mais également une page, voire une illustration du document.

Pascale Viot
Équipe Plateforme ISTEX, Inist-CNRS
pascale.viot@inist.fr

Nicolas Thouvenin
Responsable du service R&D, Inist-CNRS
nicolas.thouvenin@inist.fr

[4] https://github.com/Inist-CNRS/node-inist-ark
[5] https://github.com/Inist-CNRS/lodex/

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur la norme ARK, on peut consulter les présentations d'Emmanuelle Bermès, « Des identifiants pérennes pour les ressources numériques : l'expérience de la BnF », International Preservation News, IFLA-PAC, 2006 ; (40) : 16-26, et de Sébastien Peyrard, « The ARK Identifier Scheme: General Characteristics and Implementation at the National Library of France », Workshop on Persistent Identifiers, Köln Universität,: Projet DASISH; 2014. Sur la méthode de publication des référentiels, on peut lire, de Cécilia Fabry et al, Sept étapes pour publier des données ouvertes et liées , I2D : information, données et documents : pratiques & recherche, 2017, pp.12-14. Et aussi : **https://api.istex.fr/documentation/ark, http://blog.istex.fr/des-ark-dans-istex, http://lodex.inist.fr/tag/ark, et www.bnf.fr/fr/professionnels/issn_isbn_autres_numeros/a.ark.html**

OUTILS SERVICES

Signaler ISTEX, *le bon gros géant*

En matière de politique du signalement, le projet ISTEX offre l'opportunité d'articuler diverses opérations qui s'ignorent parfois.

La manne ISTEX tombe du ciel mais pas comme un cheveu sur la soupe. Elle doit s'inscrire dans les politiques des bibliothèques de l'IST : documentaire, d'achat des ressources numériques, de conservation à long terme des fichiers électroniques et des collections imprimées. Dans la politique du signalement enfin.

La liste des titres de périodiques adossée au contrat ISTEX fait fonction de ticket de caisse, qui indique ce qui est acheté : quels titres, pour quelle période. Mais un titre, du point de vue commercial, peut correspondre à plusieurs dans le registre ISSN. C'est pourquoi l'Abes « déplie » chaque titre : l'ensemble des ISSN qui se cachent derrière constitue ce que nous appelons « Métarevue ». Ce dépliage sert à affiner la négociation sur le contenu, pour en demander plus (« *Vous n'avez pas oublié le titre qui précède celui-ci ?* ») ou moins (« *Ces deux titres comptent pour un, n'est-ce pas ?* ») ; il prépare aussi le signalement et l'exemplarisation dans le Sudoc, en assurant la granularité nécessaire.

Enfin, c'est avec la liste contractuelle que l'on évalue la livraison par l'éditeur. Or, ce qui est livré, ce ne sont pas des lingots de périodiques, mais de la menue monnaie d'articles – en général, deux fichiers par article, un PDF et un XML, plus ou moins structuré et donc analysable. Il nous a fallu développer un programme pour agréger les métadonnées de chaque article (ISSN, date, volumaison) et les rendre comparables à la liste contractuelle.

Ce qui est livré, ce ne sont pas des lingots de périodiques, mais de la menue monnaie d'articles, peu structurés et analysables...

UN SEUL TITRE VOUS MANQUE ET TOUT EST DÉPEUPLÉ

Apparaît alors clairement le décalage entre la granularité Editeur et la granularité ISSN : un titre semble manquer, mais, en fait, les métadonnées de l'article ne contiennent pas l'ISSN de ce titre mais celui du titre le plus récent de la Métarevue. Apparaissent aussi les divergences de couverture. Elles ont diverses causes : livraison incomplète, volumes (ou années) non numérisés par l'éditeur, fichiers techniquement défectueux et non pris en compte dans les agrégations, interruption de publication. Les lacunes ou défaillances de la livraison finale sont à l'origine d'une divergence irréversible entre les documents de la plateforme de l'éditeur et ceux qui seront accessibles sur la plateforme ISTEX de l'Inist, au détriment de cette dernière. Ce déséquilibre s'accentue si l'éditeur décide de numériser de nouvelles périodes ; inversement, si un éditeur transfère un titre chez un concurrent et que ce titre n'est plus disponible sur sa plateforme, ISTEX y donnera toujours accès. Dans les deux cas, chaque corpus ISTEX est accessible via au moins deux plateformes, aux URL et aux couvertures différentes. BACON propose pour chaque achat ISTEX un fichier KBART qui renvoie vers la plateforme de l'éditeur ; parallèlement, il propose un imposant fichier KBART[1] qui regroupe tous les titres d'ISTEX, avec la couverture KBART et bientôt les URL pointant vers la plateforme de diffusion ISTEX.

On peut même envisager, dans le Sudoc, un exemplaire Editeur et un exemplaire ISTEX, avec URL et états de collection respectifs : l'exemplaire ISTEX étant pérenne, il peut devenir un paramètre important dans une politique de désherbage ou de mutualisation des collections imprimées. C'est pourquoi, à côté des fichiers KBART ou des fichiers de préparation à l'exemplarisation automatique, l'Abes fournit la liste des notices de titres imprimés correspondant aux titres électroniques ISTEX, accompagnés des états de collection électroniques ISTEX. Il sera intéressant de mesurer l'impact des achats ISTEX sur la conservation des titres imprimés correspondants.

Enfin, en exploitant les métadonnées d'articles, on obtient une description du périodique au niveau du volume et même du fascicule. Elle pourrait servir de grille de saisie pour transcrire, dans les états de collection, les lacunes constatées dans une bibliothèque bien réelle.

Yann Nicolas
Département Métadonnées et Services aux réseaux, Abes
yann.nicolas@abes.fr

Mihai Balan / Flickr (CC BY-NC-SA-2.0)

[1] Voir le billet : https://fil.abes.fr/2017/07/10/istex-lensemble-des-donnees-de-signalement-desormais-accessible

Les collections électroniques, *c'est le bouquet !*

Aleksandra M. / Flickr (CC BY-NC 2.0)

Depuis l'apparition des ressources électroniques, leurs modalités de signalement dans le Sudoc n'apportaient pas la satisfaction attendue. Avec la mise en place des chantiers qualité CERCLES[1], le traitement de ces ressources s'est amélioré. Ces chantiers traitent surtout de corpus de monographies. Les ressources continues sont abordées sous l'angle des collections car, en plus de contrôler la qualité et la complétude des notices d'e-books, les catalogueurs créent des notices de collections électroniques, renseignent les zones de liens et initient le circuit des demandes ISSN, en collaboration avec les responsables de CR.

Pour les ouvrages imprimés, la gestion des collections est rodée. Mais, pour les éditions électroniques, les choses sont plus floues : bouquets commerciaux, regroupements thématiques arbitraires, « vraies » collections (au sens bibliographique) cohabitent sur les plateformes des éditeurs, et représentent autant de points d'accès pour atteindre une ressource donnée.

Un signalement de qualité appelle des compromis : il faut intégrer dans un cadre normalisé une grande variété de pratiques qui, elles, ne le sont pas. Deux exemples parmi d'autres :

- pour les ouvrages Classiques Garnier numérique[2], les solutions se sont construites au fil des échanges avec les responsables du chantier CERCLES spécifique. La particularité de cet éditeur : un découpage pour l'imprimé en collections, sous-collections et sous-sous collections, et un découpage en ligne plus « sommaire » qui ne propose pas d'entrée pour chaque subdivision. Ainsi, « Translations romanes », sous-collection « Textes littéraires du Moyen Âge », est bien présente dans les notices MARC sur la plateforme de Garnier, mais sans accès direct. Pour la rédaction des notices électroniques Sudoc, toutes les strates ont été conservées, afin de ne pas perdre cette information ;
- des variantes de noms ajoutent à la confusion. Pour la Bibliothèque numérique Dalloz, l'intitulé mentionné sur la plateforme diffère de la mention de collection signalée sur la page de titre de la ressource électronique : la collection « Cours Dalloz, série Droit privé » devient « Cours » sur la plateforme (« Dalloz » se transforme en marque et la sous-collection disparaît). Conséquence, les demandes de numérotation ISSN se heurtent à des refus, et doivent être sérieusement argumentées pour aboutir.

Julie Lempereur et Ilhem Addoun
Département Métadonnées et Services aux réseaux, Abes
julie.lempereur@abes.fr
ilhem.addoun@abes.fr

[1] Soit, au long : Correction et enrichissement par le réseau de corpus de l'enseignement supérieur.
[2] Chantier piloté par la Bibliothèque Diderot de Lyon.

BACON *et les bouquets bien garnis*

Parmi les services de l'Abes s'intéressant aux ressources continues, la Base de connaissance nationale (BACON) occupe une place singulière : à la fois diffuseur en propre de données et utilisatrice des données du Sudoc.

Son objectif initial est d'améliorer le signalement de la documentation en ligne en proposant, notamment aux fournisseurs de bases de connaissance commerciales, des fichiers dans un format standard (KBART) décrivant le contenu d'un bouquet de ressources électroniques. Ces fichiers sont à plat, sommaires et ne rendent pas compte de toutes les subtilités des ressources continues, en premier lieu de la complexité de la généalogie d'un titre, entre fusions et scissions : BACON n'est pas un catalogue.

Mais BACON a des utilités spécifiques : les données permettent de savoir où est disponible un titre (sur la plate-forme de l'éditeur, sur celle d'un agrégateur), pour quelle couverture chronologique, à quelles conditions (payant, gratuit, avec une barrière mobile). Grâce au nombre de plus en plus important de bouquets signalés (300 en 2016, plus de 600 aujourd'hui), BACON peut maintenant prétendre jouer aussi un rôle pertinent en matière de politique documentaire, grâce au webservice id2kbart qui prend en entrée un ISSN (ressource papier ou ressource électronique), et donne en sortie la liste de toutes les lignes KBART des bouquets correspondants, offrant ainsi aux acquéreurs les différents modes d'accès possibles d'une même ressource pour une période donnée.

Pour que ce service soit vraiment utile, il faut s'assurer de la cohérence des identifiants. L'Abes veille donc à ce que les ISSN présents dans les fichiers KBART envoyés par les éditeurs ou récupérés par d'autres biais soient corrects. Pour s'en assurer, le *workflow* de BACON utilise notamment les webservices du Sudoc (issn2ppn en l'occurrence) et peut ainsi repérer les erreurs (ISSN papier au lieu d'ISSN électronique, ISSN de la version actuelle d'un titre attribué à une version précédente…). Toutes les incohérences sont ensuite transmises aux éditeurs ou partenaires de BACON afin qu'ils mettent à jour leurs plateformes et leurs fichiers. BACON, via le Sudoc, participe ainsi à l'amélioration globale de la qualité des métadonnées des ressources continues.

Benjamin Bober
Département Métadonnées et Services aux réseaux, Abes
benjamin.bober@abes.fr

À propos de la révision de la norme ISO 3297 et de la publication des données ISSN

Le nouveau portail du CIEPS publie les informations du Registre international de l'ISSN en utilisant un modèle de données tenant compte de la nature dynamique et programmatique des ressources continues, et fondé sur des ontologies telles que Schema.org, Dublin Core, Bibframe et Marc21rdf.info. Parallèlement, la norme ISO 3297 fait l'objet d'une importante révision. Va-t-on vers un « méta-ISSN » ?

La première version de la norme définissant l'identifiant appelé International Standard Serial Number (ISSN) a été publiée en 1975 par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) sous le numéro ISO 3297[1]. Depuis cette date, plus de 2 millions d'ISSN ont été attribués à des publications en série imprimées et électroniques. Le Centre international d'enregistrement des publications en série (CIEPS) est l'autorité d'enregistrement responsable de la mise en œuvre de la norme et de la création du Registre de l'ISSN, qui compile et diffuse les « cartes d'identité » des ressources continues établies par les 89 centres nationaux et le centre international. La cinquième version de la norme a été publiée en octobre 2017 après une révision mineure qui a entériné la suppression d'un article relatif à la gratuité de l'attribution d'ISSN qui ne devait pas figurer dans ce document technique. Une révision de plus grande ampleur a débuté en septembre 2017. Elle est menée par un groupe d'experts nommés par les organisations nationales de normalisation et représentant différents secteurs d'activité (agrégateurs de contenus, bibliothèques, éditeurs, services d'indexation, fournisseurs de bases de données).

QUELQUES PISTES DE RÉVISION

Plusieurs options d'évolution de la norme vont être examinées. Il apparaît utile notamment de définir précisément ce que le terme « édition » recouvre dans le monde numérique car le Manuel de l'ISSN[2], le mode d'emploi de la norme ISO 3297, indique que « des ISSN distincts doivent être attribués lorsque le contenu des versions en ligne diffère de telle sorte qu'elles peuvent être considérées comme des ressources différentes. » Encore faut-il préciser ces différences de contenu.

L'ISO 3297 fournit en annexe la liste des métadonnées nécessaires à l'attribution d'un ISSN et d'un titre-clé. Ces métadonnées sont collectées par le réseau ISSN et compilées dans le Registre international de l'ISSN. Certaines ont un caractère obligatoire, d'autres sont facultatives. Le groupe de travail examinera la cohérence de ce statut avec celui défini pour le même type de données par d'autres normes bibliographiques en vigueur. Il s'interrogera également sur l'opportunité d'étendre cette liste.

La granularité de l'attribution de l'ISSN est un autre enjeu important. Actuellement, l'ISSN identifie un titre de périodique unique sur un support spécifique et l'ISSN-L, un titre unique quel que soit son support. La création d'un « méta-ISSN » identifiant une famille de titres sera étudiée. Les contours d'une famille devront être définis car plusieurs options sont envisageables, depuis le regroupement des titres antérieurs liés à un titre courant au regroupement de différentes éditions géographiques et/ou linguistiques, en passant par le rattachement des suppléments et des sous-collections.

L'ISSN ENFIN LIBÉRÉ

La nouvelle version de la norme encouragera l'interopérabilité de l'ISSN et de l'ISSN-L avec d'autres systèmes d'identification grâce à la diffusion des ISSN dans l'environnement des données liées. Depuis janvier 2018, le CIEPS publie les informations du Registre international de l'ISSN en utilisant un modèle de données tenant compte des spécificités des ressources continues, comme leur nature dynamique et programmatique, et fondé sur des ontologies telles que Schema.org, Dublin Core, Bibframe et Marc21rdf.info. Les données ISSN libérées sont donc celles qui permettent une identification rapide des titres (ISSN, ISSN-L, titre propre, titre clé, pays, support, URL) et elles sont mises à disposition sous la licence CC-BY-NC-SA 4.0.

Si l'ancien portail du CIEPS était conçu comme un outil réservé à un petit nombre d'experts, le nouveau portail a une vocation beaucoup plus universaliste : l'interface utilisateur est disponible en six langues[3]; elle est plus intuitive ; elle est accessible depuis un ordinateur ou un mobile. Grâce à l'accès libre, le CIEPS et le réseau de l'ISSN espèrent toucher un nouveau public, notamment celui des chercheurs et des étudiants, et offrir une base de référence dans un plus grand nombre de pays. Les informations concernant les ressources continues en libre accès sont

[1] https://www.iso.org/standard/39601.html

[2] http://www.issn.org/fr/comprendre-lissn/regles-d-attribution/manuel-issn-en-ligne/

[3] anglais, arabe, chinois, français, espagnol, russe.

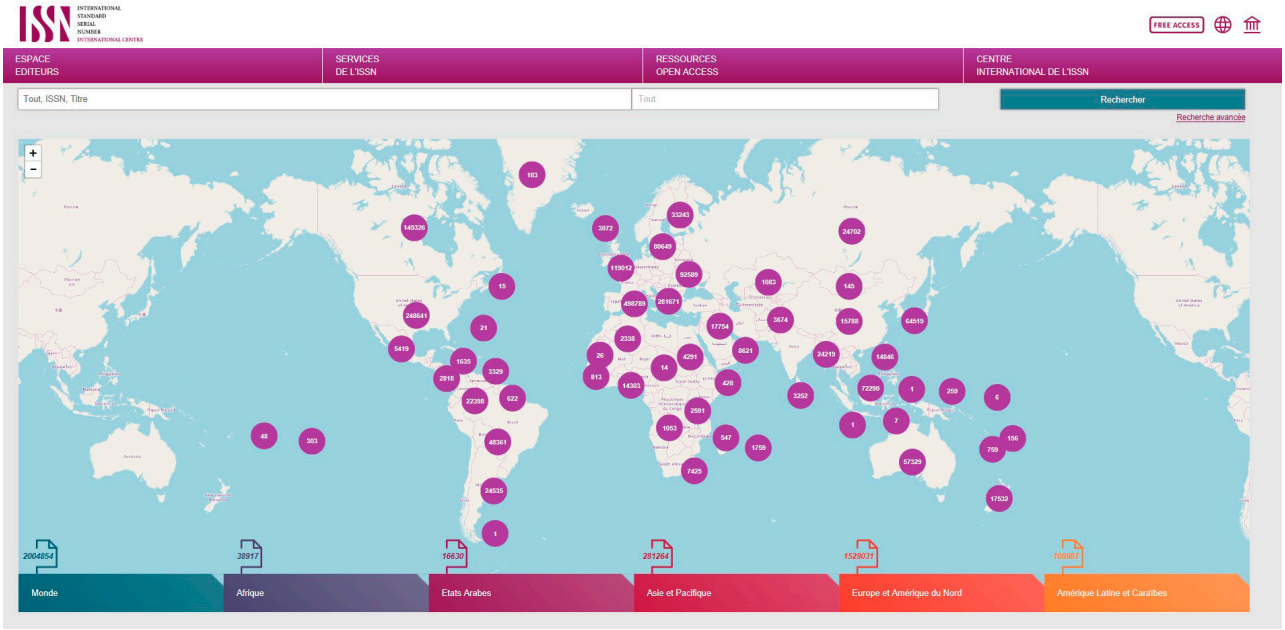

Page d'accueil du nouveau portail du Centre international de l'ISSN.
Les chiffres correspondent au nombre de publications par pays ou par zones géographiques.

toujours disponibles dans leur intégralité, et ROAD (Directory of Open Access Scholarly Resources) sera intégré prochainement au nouveau portail.
Les données ISSN complètes sont toujours disponibles sur abonnement. Elles bénéficient d'une interface de recherche et d'affichage améliorée, développée par le CIEPS et la société Progilone. Des facettes permettent maintenant d'affiner les résultats des recherches : en utilisant la classification publiée par UDC Summary, le CIEPS a amélioré l'indexation de ses données descriptives, ce qui permet des requêtes du type titre/sujet/pays de publication/éditeur. La création de graphes pour la visualisation des liens entre titres est aussi un outil d'affichage appréciable : les liens entre les titres sont qualifiés et il est possible d'activer ou non l'affichage des liens pour chaque titre.

DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES ÉDITEURS, LES ABONNÉS ET LES CENTRES NATIONAUX DE L'ISSN

Associé au portail qui met à disposition les données ISSN, l'extranet du CIEPS est l'interface recevant les demandes d'ISSN, accompagnées des informations relatives aux publications, qui émanent des éditeurs installés dans des pays ne disposant pas de centre national ISSN ou des organisations internationales. Ces éditeurs mobilisent les crédits ISSN acquis lors de leur inscription au service, et renouvelés ultérieurement si besoin, pour payer leurs demandes d'ISSN. Ils peuvent en suivre la progression jusqu'à l'attribution des identifiants, le signalement des titres dans le Registre de l'ISSN et la mise à disposition sur le portail. L'extranet sert également d'interface pour la souscription et le renouvellement des abonnements, la facturation, le règlement et le suivi des statistiques d'utilisation.
L'interaction avec les différents utilisateurs de l'ISSN a été complètement repensée. Les éditeurs peuvent regrouper les informations concernant leurs publications et suggérer des mises à jour sur les données descriptives. Ils peuvent également signaler des changements de responsabilité concernant des titres qu'ils acquièrent auprès d'autres éditeurs. Une plateforme d'échange leur permet de dialoguer avec l'équipe du CIEPS. Des utilisateurs experts peuvent aussi suggérer des corrections sur les informations relatives à tel ou tel titre de publication en série.
Ces nouveaux outils et processus développés par le CIEPS se prêtent en outre à une réutilisation par les centres nationaux du réseau de l'ISSN, réutilisation passant soit par une adaptation à leur contexte propre, soit par une participation directe au circuit de traitement établi, ce qui ouvre des perspectives particulièrement enthousiasmantes pour le CIEPS.

Gaëlle Béquet
Directrice du Centre international d'enregistrement des publications en série
Responsable du groupe de travail ISO sur la révision de la norme ISSN
gaelle.bequet@issn.org

POUR EN SAVOIR PLUS

Dans « Diplomatie et publications en série (1975-2015) », Gaëlle Bequet retrace l'histoire du CIEPS, permettant de saisir l'originalité du réseau ISSN (BBF 2016 n°7, **http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-07-0116-001).**

La bibliodiversité en pratique : Episciences.org

C'est dans un contexte marqué par l'exigence de validation par les pairs des publications scientifiques, par l'emprise économique des grands éditeurs et par les possibilités offertes par le numérique en matière d'archivage et de mise à disposition des documents, que se développent les « épi-journaux ».

Depuis 2001, le Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) propose à l'ensemble de la communauté scientifique, toutes disciplines confondues, l'archive ouverte HAL. En 2013, le CCSD a élargi son offre de services avec le développement d'Episciences.org, plateforme d'hébergement de revues scientifiques en libre accès disposant des moyens techniques d'examen par les pairs.

Les épi-revues sont des revues électroniques en libre accès, composées d'articles soumis via un dépôt dans une archive ouverte telle que HAL, arXiv ou CWI. Ces articles sont immédiatement consultables en accès ouvert, sans attendre les résultats de l'évaluation par les pairs. À l'issue du processus de relecture, l'article peut être validé pour la publication dans la revue.

Episciences.org est une plateforme modulable qui offre à chaque revue la possibilité de décider de ses propres règles de gestion concernant aussi bien les auteurs des articles que les rédacteurs, les relecteurs… Pour le moment, deux « épi-comités » ou comités scientifiques, créés dès l'origine, sont engagés dans le développement de nouvelles revues tout en veillant à la qualité scientifique du projet.

Aujourd'hui, 11 revues ont adopté ce modèle : 5 en informatique et mathématiques appliquées, 3 en mathématiques et enfin 3 en sciences humaines et sciences sociales. S'appuyant sur ce bilan positif, le moment était venu de renforcer la plateforme avec, notamment, la création d'un comité de pilotage. Sa première réunion a eu lieu à l'automne 2017. Les missions que se sont fixées les membres du comité sont les suivantes :

1) mise en place de statuts ;
2) suivi des épi-comités existants et création de nouveaux ;
3) coordination entre les revues et la plateforme ;
4) élaboration d'une stratégie internationale ;
5) modèles économiques ;
6) stratégies de communication.

Si les auteurs conservent, bien entendu, tous leurs droits sur les articles, Episciences s'inscrit pleinement dans le mouvement de l'accès ouvert, fondement d'une science ouverte.

Christine Berthaud
Directrice du CCSD
christine.barthaud@ccsd.cnrs.fr

À Clermont-Ferrand et à Bordeaux : des revues coconstruites

Dans l'« ancien monde », les bibliothèques se trouvaient, pour ce qui est de la diffusion des revues, en bout de chaîne, juste avant les lecteurs : il fallait s'abonner, recevoir, bulletiner, réclamer, cataloguer, diffuser des revues papier et les mettre à disposition dans des espaces adaptés aux particularités de ce support. Production et diffusion se trouvaient de part et d'autre d'une frontière, celle du traitement bibliothéconomique.

Le passage au tout-numérique, s'il n'a pas renversé la chaîne, a permis de participer non plus seulement à la diffusion, mais également à l'enrichissement des métadonnées dont, au sein de l'Abes, des outils comme le hub de données, BACON et, à sa manière, le Sudoc, sont les témoins. Il s'agit désormais de « coconstruire » les métadonnées.

Pourquoi ne pas envisager, alors, de « coconstruire »… les revues elles-mêmes ? Le mouvement de l'*open access* milite pour une réappropriation par les chercheurs de la diffusion des résultats de leurs travaux. S'ils veulent le faire sous forme de revue – et non seulement, comme dans HAL, sous forme d'archives ouvertes –, il faut des compétences techniques et éditoriales, tant pour ce qui est des formats de production, d'édition et de diffusion que pour l'élaboration de métadonnées de qualité. Ayant fourbi leurs armes dans la gestion de bouquets de revues et de bibliothèques numériques, les bibliothèques peuvent dès lors être des interlocutrices de premier ordre.

C'est ce que montrent les expériences menées dans les BU de Clermont-Ferrand et de Bordeaux. Pour l'instant quantitativement modestes, les réalisations sont qualitativement ambitieuses et riches d'enseignement. Comme ce devrait être toujours le cas, elles répondent à une demande exprimée par les chercheurs et les éditeurs au sein des universités, et sont conçues comme des outils d'aide à l'élaboration de revues en ligne, et à leur diffusion la plus large.

Les deux sites utilisent Open Journal Systems, un logiciel de gestion et d'édition de revues à code source libre développé par le Public Knowledge Project sous la licence publique générale GNU, pour parfaire cette « philosophie du libre » qui est à la base de la démarche et de ses concrétisations.

Yves Desrichard
Pour le service Ressources continues, Abes
desrichard@abes.fr

Les bibliothécaires, acteurs de la recherche

Retour sur la Journée d'étude du 47e congrès de l'ADBU

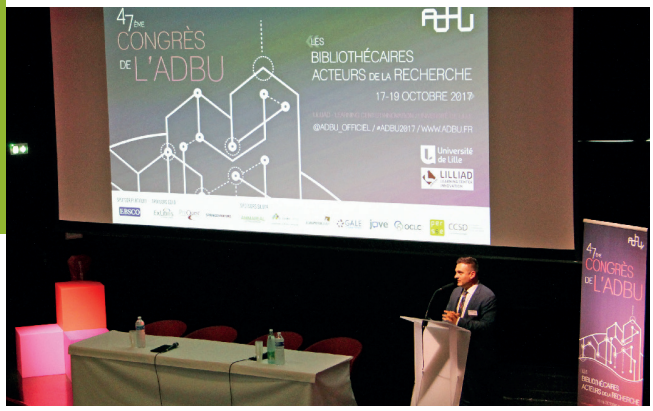

Le 18 octobre dernier se tenait à Lille, dans les locaux de Lilliad Learning Center Innovation, la traditionnelle journée d'étude du congrès 2017 de l'ADBU. Elle a réuni de nombreux experts qui ont exploré le nouveau positionnement des professionnels de la documentation au sein des activités de la recherche.

Dans son allocution d'ouverture, Christophe Pérales, le président de l'ADBU, a rappelé que pour les chercheurs, la valeur ajoutée des bibliothèques, ce sont les services proposés. De fait, la croissance sans précédent de l'information numérique et les nouveaux modes de communication scientifique imposent de penser la recherche universitaire de manière inclusive, une approche qui interroge l'ensemble de la profession sur l'expertise et les compétences à acquérir, comme l'ont souligné les responsables scientifiques de la Journée[1].

Études de cas et retours d'expérience ont permis de dresser un état des lieux des initiatives en faveur d'un rapprochement avec les chercheurs. Et les projets très prometteurs, aussi bien français qu'européens, ne manquent pas !

Ainsi du projet CORPUS, présenté par Emmanuelle Bermès. Inscrit au plan quadriennal de la recherche de la BnF pour 2016-2019, ce programme novateur préfigure un service de fourniture de corpus numériques qui permettra la fouille de textes et de données dans un contexte d'abondance (plusieurs milliards de documents numériques – livres, périodiques, sites web…). En Allemagne et aux Pays-Bas, Wolfram Horstmann, directeur des bibliothèques de l'université de Göttingen, et Arjan Schalken, directeur-adjoint de la bibliothèque de l'Université libre d'Amsterdam, ont très bien identifié les enjeux pour la profession. Le premier interroge les mécanismes de transformation dans les bibliothèques ainsi que les facteurs de croissance qui pourraient accélérer le processus, la question étant de savoir si bibliothécaires et chercheurs se trouvent sur une trajectoire commune. Le second plaide pour une communication accrue avec les chercheurs et pour le développement d'une activité pédagogique entre des équipes transversales et pluridisciplinaires.

L'après-midi, plusieurs intervenants[2] se sont succédé à la tribune afin de présenter des initiatives telles que le Bibli-Lab, fruit d'un partenariat entre la BnF et Télécom ParisTech pour l'étude des usages du patrimoine numérique des bibliothèques ; le projet Corpus Web de Sciences Po ; le programme Fonte Gaia, qui réunit chercheurs et bibliothécaires français et italiens ; le système de publication au sein du Cochrane Lung Cancer Group.

Une mention particulière pour les expériences croisées de la bibliothèque Clermont-Université et de la Direction de la documentation de l'Université de Bordeaux, qui illustrent le rôle central des bibliothèques dans l'accompagnement des chercheurs pour la publication de revues en open access.

En conclusion, Jérôme Poumeyrol s'est félicité de la fructueuse collaboration entre bibliothécaires et chercheurs qu'il a pu expérimenter à l'Université de Bordeaux. Les BU en tant que services d'appui à la recherche sont de plus en plus étroitement associées à la production scientifique et ont un rôle stratégique à jouer pour soutenir la recherche. Mais le congrès de Lille fut aussi un moment de convivialité, qui a favorisé les rencontres et les échanges entre collègues, partenaires et fournisseurs. Et une opportunité de visiter l'emblématique Lilliad, Learning Center Innovation de l'université Lille-I[3].

Marie-Pierre Roux
Département Métadonnées et Services aux Réseaux, Abes
Roux@abes.fr

[1] Isabelle Eleuche et Jérôme Poumeyrol, respectivement vice-présidente et pilote de la commission Recherche et Documentation de l'ADBU.

[2] Olivier Legendre (Bibliothèque Clermont Université), Jérôme Poumeyrol (Direction de la documentation de l'Université de Bordeaux), Philippe Chevallier (BnF), Cynthia Pedroja (Sciences Po Paris), Claire Mouraby (SID Univ. Grenoble Alpes) et François Calais (SCD Univ. Franche-Comté).

[3] L'université de Lille-I a fusionné au 1/01/2018 avec Lille-II et Lille-III pour devenir « université de Lille » (décret n° 2017-1329 du 11 septembre 2017 portant création de l'université de Lille).

IN MEMORIAM

C'est avec une immense tristesse que l'Abes a appris la disparition brutale à l'âge de 48 ans de Frédérique Blondelle le 15 décembre 2017.

À l'Abes depuis 1993, Frédérique a fait partie des pionniers de l'aventure Sudoc. Informaticienne, elle a acquis une maîtrise des données des bibliothèques qui faisait dire qu'elle « parlait l'Unimarc couramment ». Avec son sens aigu du service public, elle s'impliquait dans la réflexion sur les avancées technologiques et l'innovation. Sa compréhension fine des bouleversements induits par le numérique et sa curiosité professionnelle indéfectible en faisaient une équipière précieuse.

L'Abes adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Installée dans un bel hôtel particulier du Marais, la Bibliothèque historique de la ville de Paris, spécialisée dans l'histoire de la capitale, la littérature et le théâtre, rouvre ses portes après une importante rénovation, et entreprend une expérience originale : le prêt de livres anciens.

La Bibliothèque historique de la ville de Paris : les enjeux d'une rénovation

La Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP) a rouvert au public en décembre 2017 après onze mois de travaux divers : mise en conformité de la sécurité incendie, renforcement de la sûreté du bâtiment et des collections, mais surtout rénovation des espaces d'accueil, pour un montant total de près d'un million d'euros.

La BHVP est installée dans l'hôtel Lamoignon, un hôtel particulier de la fin du XVIe siècle au cœur du Marais, depuis 1969. Cette bâtisse, dans laquelle était installée la première bibliothèque de la Ville léguée par Antoine Moriau au XVIIIe siècle, avait été rachetée par la Ville de Paris en 1928. Elle a fait l'objet de travaux considérables durant plusieurs décennies. Plusieurs ailes modernes, sur cour et sur jardin, ont été ajoutées par les architectes en chef des Monuments historiques, prolongeant l'édifice ancien, et abritant magasins, bureaux et hall d'accueil. L'organisation générale des espaces de magasins et de bureaux était bien conçue et a prouvé son efficacité dans le temps ; l'architecture des espaces publics, à la fois respectueuse du bâtiment historique et caractéristique des années 1960, est aujourd'hui appréciée au même titre que la majestueuse salle de lecture, avec son plafond à la française aux poutres peintes du XVIIe siècle portant les emblèmes de Diane de France.

Près de cinquante ans après sa construction, l'espace public était cependant défraîchi et il a été décidé de le rénover dans le respect de l'architecture d'origine. Si l'éclairage, le sol et les peintures ont été refaits à l'identique, les 1 500 tiroirs de bois qui abritaient les fichiers sur papier sur le pourtour et au centre de l'espace n'avaient plus lieu d'être. Nous avons choisi de garder sur la mezzanine ces fichiers manuels qui, d'une part, contiennent un fichier de bibliographie parisienne par dépouillement de la presse non informatisé, et, d'autre part, incarnent une époque longue de l'histoire des bibliothèques, dont nous voulions montrer la trace. Les niches occupées par ces fichiers au rez-de-chaussée ont été réutilisées pour des postes informatiques, des rayonnages d'ouvrages ou des vitrines d'exposition.

© Estelle Poulalion

L'hôtel Lamoignon héberge la BHVP.

BIENVENUE AUX CHERCHEURS, AUX CURIEUX ET AUX FLÂNEURS

Cette rénovation a été l'occasion de nous pencher sur les usages de la bibliothèque. Spécialisée dans l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, la littérature et le théâtre, la BHVP appartient au réseau des 70 bibliothèques de la Ville de Paris, et à ce titre, son accès est gratuit et ouvert à tous. L'accès à la salle de lecture est cependant réservé aux lecteurs inscrits et âgés de plus de 18 ans. Les 88 places de la salle de lecture, largement occupées, sont réparties en fonction des besoins des lecteurs : table de réserve pour la consultation des ouvrages anciens et précieux, des manuscrits, des photographies et de l'iconographie, ou encore des documents éphémères ; tables dévolues à la consultation des autres documents conservés en magasin ; et, enfin, tables à la disposition des personnes qui ne consultent pas nos collections, ou seulement des usuels ou des postes informatiques.

Pendant ses onze mois de fermeture, la BHVP a continué d'accueillir une part de

© Anne-Sophie Chassard/BHVP

Le hall d'accueil avec des fichiers manuels conservés sur la mezzanine.

© Estelle Poulalion

La salle de lecture.

son public sur rendez-vous, dans la salle des Commissions au premier étage. Les critères retenus étaient l'unicité ou la rareté des documents demandés, et plus de 12 000 documents ont été communiqués pendant cette période.

Cohabitent ainsi dans une même salle un public qui vient chercher des ressources qu'il ne peut trouver ailleurs, un public occasionnel ou d'habitués qui consultent des documents qu'ils pourraient éventuellement trouver dans une autre bibliothèque, un public largement composé d'étudiants, qui vient travailler sur ses propres documents et privilégie les qualités (et même les contraintes) du lieu, et un public aux attentes plus indéfinies, à la recherche d'internet et d'un espace accueillant.

L'HISTOIRE DE L'URBANISME PARISIEN OFFERTE A LA VUE DE TOUS

Jusqu'à présent, l'attractivité de la bibliothèque reposait sur les collections et la salle de lecture. Les espaces d'accueil rénovés nous permettent d'enrichir l'offre proposée et d'ouvrir la bibliothèque à des publics qui jusque-là soit étaient refoulés soit s'en interdisaient à eux-mêmes l'accès. Nous visons deux catégories principales de public : un public apparenté à celui qui fréquente les bibliothèques de prêt de la ville, souvent de proximité par son lieu de résidence ou de travail ; un public de promeneurs et de touristes, particulièrement nombreux dans ce quartier à la fois historique et commerçant, qui jusque-là admirait de la cour l'architecture de l'hôtel, sans pouvoir accéder à son contenu.

Ce public peut désormais venir à la bibliothèque sans être inscrit, et bénéficier de plusieurs offres, jusqu'alors inexistantes. Certaines sont classiques en bibliothèque et résorbent notre retard : un espace de consultation de la presse et d'Internet, un espace de détente avec distributeurs de boissons, un vestiaire, un accès pour les personnes à mobilité réduite.

La bibliothèque possédait depuis 1969 quelques vitrines dans ce hall et une salle d'exposition au premier étage. Cette dernière avait été supprimée en 1992 lors de la construction d'une salle d'exposition autonome dans un bâtiment neuf adjacent, situé 22, rue Malher, et fermée en 2016. Aussi le nombre de vitrines d'exposition dans le hall d'accueil a-t-il été augmenté, afin de nous permettre d'organiser des expositions-dossiers mettant en valeur la richesse et la diversité des collections. De même, la bibliothèque possédait, roulé dans ses réserves, un immense tableau de 3 mètres sur 5, représentant Paris en 1889, peint par Eugène Bourgeois pour l'Exposition universelle de 1889. Dans le Pavillon de la Ville de Paris et du département de la Seine, il faisait pendant à un tableau de Fedor Hoffbauer, représentant Paris en 1789. Si ce second tableau, accroché dans le fond de la salle de lecture, n'est visible par un large public qu'en des circonstances exceptionnelles, comme les Journées européennes du patrimoine, le premier tableau, restauré, est désormais exposé de façon permanente dans l'espace d'accueil. Il avoisine un choix de plans et d'atlas de Paris en consultation libre depuis 1969 et vient ainsi nourrir l'offre, pour tous, concernant l'évolution de l'urbanisme parisien.

Le public de promeneurs et de touristes peut désormais accéder à la bibliothèque sans être inscrit

TOUCHER DU DOIGT MILLE ET UN LIVRES ANCIENS

La nouveauté la plus sensible accompagnant cette rénovation est sans doute la création d'un fonds de prêt de livres anciens, du XVIIe siècle à 1960, alors que l'ensemble des collections est soumis au régime de la consultation sur place. Nous sommes partis du constat paradoxal que le grand public considère que les livres anciens, sous leur forme matérielle, sont exclusivement réservés aux chercheurs ; tandis que ces derniers trouvent généralement plus de bénéfices à leur consultation dématérialisée dans les bibliothèques numériques. Notre propos est d'offrir une appropriation libre et tactile de livres anciens en tant qu'objets physiques, en consultation sur place ou en emprunt à domicile. Les livres en mauvais état ne sont pas écartés, si nous les jugeons aptes à retenir l'intérêt d'un large public non spécialisé, par leur contenu, leur illustration ou leurs caractéristiques matérielles. Environ un millier d'ouvrages (monographies et périodiques) a été sélectionné par les bibliothécaires au sein d'un fonds de doubles de plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages, qui était conservé à part dans les magasins, sans usage défini. Le processus de sélection incluait la vérification de la rareté ou de la préciosité des ouvrages retenus, leur numérisation éventuelle, la comparaison de leur état de conservation avec l'exemplaire en magasin, et l'établissement d'un constat d'état. Ce projet innovant et expérimental ne bénéficie d'aucun précédent comparable, aussi nous reviendrons volontiers vous parler dans ces colonnes de la réception qui lui sera faite !

Emmanuelle Toulet
Directrice de la BHVP
emmanuelle.toulet@paris.fr

Une rubrique qui vous présente la diversité des professionnels qui constituent les réseaux de l'Abes.

(portrait croisé)

Anne GUÉGAN

Responsable adjointe BU
(sciences, techniques et sport), SCD Poitiers

anne.guegan@univ-poitiers.fr

Anne-Claude BOBIN

Médiatrice documentaire, SCD Poitiers

anne-claude.bobin@univ-poitiers.fr

Anne Guégan et Anne-Claude Bobin.

Parlez-nous de vos fonctions actuelles….

Anne-Claude Bobin Je suis médiatrice documentaire au Service des ressources informatiques documentaires du SCD de Poitiers depuis 2015. Je m'occupe des statistiques de consultation des services numériques, de la coordination du dépôt des travaux d'étudiants sur la plateforme UPétille et du signalement des publications en série de la médiathèque de Poitiers pour le Sudoc-PS.

Anne Guégan Adjointe du responsable de la BU sciences, techniques et sport à Poitiers, je suis également responsable, depuis 2011, du Centre régional Sudoc-PS Poitou-Charentes, qui anime, forme, conseille et assiste un réseau local de bibliothèques et centres de documentation spécialisés.

Quelles sont les étapes qui vous semblent les plus importantes dans vos parcours professionnels ?

A-C.B. Mes débuts en 2003, à l'UFR SHA de Poitiers, en bibliothèque de musicologie à l'hôtel Fumé… Autre particularité : j'ai participé à trois déménagements de bibliothèques en moins de dix ans. Mon intégration au SCD en 2006 m'a fait évoluer vers un univers professionnel organisé différemment.

A.G. J'ai débuté en 2000 dans une bibliothèque associée de musicologie. Point commun avec Anne-Claude, nous avons toutes les deux travaillé dans cette bibliothèque, avant que nos chemins se croisent de nouveau des années plus tard ! Après la formation de bibliothécaire en 2009-2010 et un passage au SCD de Limoges, j'ai été nommée au SCD de Poitiers. Mes précédentes expériences, dont celle de coordinatrice Sudoc, me permettent de garder un œil exercé sur l'évolution du catalogage et des catalogues.

À quand remontent vos premiers contacts avec l'Abes et dans quel contexte ?

A-C.B. Ils sont indirects : listes de diffusion, blog, J.e-cours et guichet d'assistance.

A.G. Mes premières Journées Abes remontent à 2004 ! En deux jours, j'ai dû absorber une masse d'informations nouvelles. Je savais qu'il me faudrait transmettre tout cela aux collègues du SCD…

Participez-vous à un groupe de travail spécifique au sein de l'agence ?

A.G. et **A-C.B.** Sans parler de groupe de travail, nous apprécions que l'Abes soit à l'écoute de nos demandes spécifiques. Ainsi, nous venons de créer un RCR pour le Centre régional Sudoc-PS qui permettra de localiser les ressources continues numérisées en région et donnera de la visibilité à nos publications locales.

Quels défis majeurs, d'après vous, aura à relever l'Abes dans les prochaines années ?

A.G. et **A-C.B.** SGBm et Transition bibliographique sont des sujets évidents. Mais nous pensons également qu'il faudrait une interface du Sudoc plus « attractive ». C'est une question à laquelle nous sommes d'autant plus sensibles que nous encourageons les bibliothèques adhérentes au Sudoc-PS à utiliser le catalogue public.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier ?

A-C.B. L'aide et le conseil au public, la diversité des fonctions, le numérique, qui a complètement modifié le rapport et l'accès à l'information. Dans le cadre du Sudoc-PS, j'apprécie beaucoup le travail avec les collègues de médiathèques, qui ont une autre approche du métier, ce qui élargit mon horizon professionnel et humain. Le catalogage des publications en série m'intéresse particulièrement pour l'expertise requise à la fois pour le Sudoc et le circuit ISSN. Il faut toujours « penser ISSN ». Pour une telle publication, le catalogage n'est que le début du circuit : ensuite, il faut faire une demande dans Cidémis ; Anne valide la demande ; et nous attendons la réponse ISSN.

A.G. J'apprécie ce travail de coordination qui nous amène à former les collègues des bibliothèques partenaires à des outils comme Colodus, ou à leur expliquer les spécificités ISSN, parfois méconnues.

Qu'est-ce qui vous énerve le plus ?

A.G. La course technologique qui rend obsolètes trop rapidement nos matériels et nos applications informatiques.

A-C.B. Je rejoins complètement l'avis d'Anne à ce sujet. L'informatique est censée nous simplifier le travail et non le compliquer.

Si l'Abes était un animal, ce serait… ?

A-C.B. Un dragon !

A.G. Je verrais l'Abes sous la forme d'un lièvre – un animal qui évoque l'agilité et la rapidité, et dont on dit aussi qu'il est très sociable. Cette image m'est inspirée par le roman d'Arto Paasilinna *Le Lièvre de Vatanen.*

Votre expression favorite ?

A-C.B. Là, il me vient un proverbe slovène : « Lepa beseda lepo mesto najde », qui veut dire qu'il est toujours profitable d'être poli et gentil.

A.G. Plusieurs expressions liées au travail dans le Sudoc me font sourire – surtout sorties de leur contexte : « *L'indicateur 1 est zéro* », « *Le titre clé est verrouillé* », ma préférée étant « *Nous allons ranimer la notice* ».